Parlement européen
2024-2029

Commission de l'emploi et des affaires sociales

2025/2183(INI)

17.12.2025

AMENDEMENTS
1 - 308

Projet de rapport
Nela Riehl
(PE779.558v01-00)

Semestre européen pour la coordination des politiques économiques: priorités sociales et en matière d'emploi - rapport annuel 2026
(2025/2183(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu l'article 153 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

Or. fr

Amendement 2
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu le règlement (UE) 2024/1263 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2024 relatif à la coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale et abrogeant le règlement (CE) nº 1466/97 du Conseil[1 bis], et notamment ses articles 3, 4, 13 et 27,
	[1 bis] JO L, 2024/1263, 30.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1263/oj.

Or. en

Amendement 3
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

— vu la directive (UE) 2024/1499 du Conseil du 7 mai 2024 relative aux normes applicables aux organismes pour l'égalité de traitement dans les domaines de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique, de l'égalité de traitement entre les personnes en matière d'emploi et de travail sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle et de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en matière de sécurité sociale ainsi que dans l'accès à des biens et services et la fourniture de biens et services, et modifiant les directives 2000/43/CE et 2004/113/CE[2 bis],

[2 bis] JO L, 2024/1499, 29.5.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1499/oj.

Or. en

Amendement 4
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Visa 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu le tableau de bord social de l'Union européenne et ses indicateurs clés et secondaires,

Or. en

Amendement 5
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Visa 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu la communication de la Commission du 7 octobre 2020 intitulée «Une Union de l'égalité: cadre stratégique de l'UE pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms» (COM(2020) 620 final),

Or. en

Amendement 6
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Visa 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu la communication de la Commission du 3 mars 2021 intitulée «Union de l'égalité: Stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030» (COM(2021) 101 final),

Or. en

Amendement 7
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Visa 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu la communication de la Commission du 4 mars 2021 intitulée «Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux» (COM(2021)0102) et les grands objectifs proposés pour 2030 en matière d'emploi, de compétences et de réduction de la pauvreté,

Or. en

Amendement 8
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Visa 3 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu la recommandation (UE) 2021/1004 du Conseil du 14 juin 2021 établissant une garantie européenne pour l'enfance,

Or. en

Amendement 9
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Visa 3 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu la communication de la Commission du 4 décembre 2025 intitulée «Feuille de route pour des emplois de qualité» (COM(2025) 944 final),

Or. en

Amendement 10
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Visa 3 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu la recommandation de recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro (COM(2025) 957 final),

Or. en

Amendement 11
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 5

Proposition de résolution	*Amendement*
— vu la proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil, présentée le ***XXX 2026*** par la Commission,	— vu la proposition de rapport conjoint sur l'emploi de la Commission et du Conseil, présentée le ***25 novembre 2025*** par la Commission,

Or. en

Amendement 12
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 6

Proposition de résolution	*Amendement*
— vu la recommandation de la Commission du ***XXX 2026*** pour une recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro,	— vu la recommandation de la Commission du ***25 novembre 2025*** pour une recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro,

Or. en

Amendement 13
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Visa 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	— vu la communication de la Commission intitulée «Un budget de l'UE dynamique au service des priorités de l'avenir – Le cadre financier pluriannuel 2028-2034» et son rectificatif,

Or. en

Amendement 14
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 7

Proposition de résolution	*Amendement*
— vu le rapport de la Commission du ***XXX 2026*** intitulé «Rapport sur le mécanisme d'alerte 2025»,	— vu le rapport de la Commission du ***25 novembre 2025*** intitulé «Rapport sur le mécanisme d'alerte 2025»,

Or. en

Amendement 15
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 8

Proposition de résolution	*Amendement*
— vu la communication de la Commission du ***XX*** novembre ***2026*** intitulée «Projets de plans budgétaires pour 2025: évaluation globale»,	— vu la communication de la Commission du ***25*** novembre ***2025*** intitulée «Projets de plans budgétaires pour 2025: évaluation globale»,

Or. en

Amendement 16
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu la recommandation de la Commission du 25 novembre 2025 en vue d'une recommandation du Conseil relative au capital humain dans l'Union européenne,

Or. en

Amendement 17
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu la feuille de route sur les compétences, élaborée dans la stratégie européenne en matière de compétences (2020-2025) et renforcée par l'union des compétences (2025),

Or. en

Amendement 18
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu le rapport de la Commission intitulé «Évolutions de l'emploi et de la situation sociale en Europe en 2025», publié en septembre 2025,

Or. en

Amendement 19
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Visa 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu le règlement (UE) 2021/241 établissant la facilité pour la reprise et la résilience, et en particulier l'obligation d'atteindre tous les jalons et cibles d'ici à décembre 2026,

Or. en

Amendement 20
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Visa 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu le rapport de la Commission intitulé «Labour market and wage developments in Europe – Annual review 2025», publié en septembre 2025,

Or. en

Amendement 21
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Visa 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu les rapports annuels de la Cour des comptes européenne relatifs à l'exercice 2024,

Or. en

Amendement 22
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Visa 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu les contributions des partenaires sociaux européens au Semestre européen 2026 et en particulier au paquet d'automne[1 bis],
	[1 bis] https://commission.europa.eu/publications/sustainable-economy-and-social-progress-etuc-inputs-2026-european-semester_en?prefLang=fr&etrans=fr

Or. en

Amendement 23
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Visa 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu le socle européen des droits sociaux proclamé par le Conseil, le Parlement et la Commission en novembre 2017, et le plan d'action qui l'accompagne, adopté en 2021,

Or. en

Amendement 24
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Visa 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu le règlement (UE) 2024/1263 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2024 relatif à la coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale et abrogeant le règlement (CE) nº 1466/97 du Conseil,

Or. en

Amendement 25
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Visa 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu la directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne,

Or. en

Amendement 26
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Visa 13 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu la communication de la Commission du 7 septembre 2022 sur la stratégie européenne en matière de soins

(COM(2022) 440 final),

Or. en

Amendement 27
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Visa 13 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	— vu la recommandation du Conseil sur l'accès à des soins de longue durée abordables et de qualité,

Or. en

Amendement 28
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant -A (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	-A. considérant l'examen à mi-parcours de la politique de cohésion, en particulier les modifications apportées au règlement (UE) 2021/1057 (Fonds social européen plus) et au règlement (UE) 2021/1058 (Fonds européen de développement régional) ainsi qu'au règlement portant dispositions communes;

Or. en

Amendement 29
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant -A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	-A bis. considérant le plan d'action de l'Union pour l'économie sociale de décembre 2021 et son examen à mi-parcours actuel;

Or. en

Amendement 30
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant qu'en ***juin*** 2025, le taux de chômage dans l'Union s'élevait à ***5,9*** %, tandis que le chômage des jeunes reste élevé, à ***14,7*** %; que les niveaux d'emploi plus élevés ***ne vont pas totalement*** de pair avec des emplois de qualité, des augmentations salariales et des gains de productivité;	A. considérant ***que l'objectif de l'Union en matière d'emploi, à savoir qu'au moins 78 % des personnes âgées de 20 à 64 ans soient en situation d'emploi d'ici à 2030, est en bonne voie d'être atteint; que plus de deux tiers des États membres ont continué à progresser vers cet objectif en 2024, sept d'entre eux ayant déjà atteint ou dépassé leur objectif national;*** qu'en ***octobre*** 2025, le taux de chômage dans l'Union s'élevait à ***6,0*** %, tandis que le chômage des jeunes reste élevé, à ***13,2*** %***; que les niveaux de chômage restent également élevés pour certains groupes tels que les Roms et les personnes handicapées, qui sont confrontés à des obstacles structurels tels que la discrimination, l'accès limité à une éducation de qualité et la ségrégation***; que les niveaux d'emploi plus élevés ***devraient aller*** de pair avec des emplois de qualité, des augmentations salariales et des gains de productivité; ***qu'en particulier, près d'un travailleur sur douze dans l'Union était encore exposé au risque de pauvreté en 2024;***

Or. en

Amendement 31
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant qu'en ***juin*** 2025, le taux de chômage dans l'Union s'élevait à ***5,9*** %, tandis que le chômage des jeunes reste élevé, à ***14,7*** %; que les niveaux d'emploi plus élevés ne vont pas totalement de pair avec des emplois de qualité, des augmentations salariales et des gains de productivité;	A. considérant qu'en ***septembre*** 2025, le taux de chômage dans l'Union s'élevait à ***6*** %, tandis que le chômage des jeunes reste élevé, à ***14,8*** %; que les niveaux d'emploi plus élevés ***dans l'Union*** ne vont pas totalement de pair avec des emplois de qualité, ***des salaires décents,*** des augmentations salariales et des gains de productivité***; que le chômage et les conditions de travail précaires touchent en particulier les jeunes, les femmes, les travailleurs âgés, les personnes peu ou moyennement qualifiées, les migrants et les personnes handicapées***; ***que de nombreux travailleurs continuent de faire face à de bas salaires, à des contrats temporaires et précaires imposés, à un accès insuffisant à des systèmes de protection sociale adéquats et à un manque de formations de qualité; que le taux de travailleurs pauvres se maintient à 8,2 %, ce qui nuit à la cohésion sociale;***

Or. en

Amendement 32
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant qu'en juin 2025, le taux de chômage dans l'Union s'élevait à 5,9 %,	A. considérant qu'en juin 2025, le taux de chômage dans l'Union s'élevait à 5,9 %,

tandis que le chômage des jeunes reste élevé, à 14,7 %; que les niveaux d'emploi plus élevés ne vont pas totalement de pair avec des emplois de qualité, des augmentations salariales et des gains de productivité;

de 2,6 % dans certains États membres jusqu'à pas moins de 10,6 % dans d'autres, tandis que le chômage des jeunes reste élevé, à 14,7 %; que les niveaux d'emploi plus élevés ne vont pas totalement de pair avec des emplois de qualité, des augmentations salariales et des gains de productivité;

Or. en

Amendement 33
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant qu'en juin 2025, le taux de chômage dans l'Union s'élevait à 5,9 %, tandis que le chômage des jeunes reste élevé, à 14,7 %; que les niveaux d'emploi plus élevés ne vont pas totalement de pair avec des emplois de qualité, des augmentations salariales et des gains de productivité;	A. considérant qu'en juin 2025, le taux de chômage dans l'Union s'élevait à 5,9 %, tandis que le chômage des jeunes reste élevé, à 14,7 % ***et celui des personnes handicapées à 15,1 %***; que les niveaux d'emploi plus élevés ne vont pas totalement de pair avec des emplois de qualité, des augmentations salariales et des gains de productivité;

Or. en

Amendement 34
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant qu'en ***juin*** 2025, le taux de chômage dans l'Union s'élevait à ***5,9*** %, tandis que le chômage des jeunes reste élevé, à ***14,7*** %; que les niveaux d'emploi plus élevés ne vont pas totalement de pair avec des emplois de	A. considérant qu'en ***septembre*** 2025, le taux de chômage dans l'Union s'élevait à ***6,0*** %, tandis que le chômage des jeunes reste élevé, à ***14,8*** %; que les niveaux d'emploi plus élevés ne vont pas totalement de pair avec des emplois de

qualité, des augmentations salariales et des gains de productivité;	qualité, des augmentations salariales et des gains de productivité;

Or. en

Amendement 35
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la forte inflation récente dans l'Union a amputé le pouvoir d'achat de nombreux ménages et travailleurs, ce qui a accru le risque de pauvreté et de précarité des travailleurs; que les analyses récentes de la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international indiquent que l'augmentation des marges commerciales et des taux de marque des entreprises a joué un rôle important dans l'inflation au cours des dernières années, alors qu'il n'existe aucune preuve d'une spirale des salaires et des prix; que cela a entraîné un déplacement de la valeur ajoutée depuis les salaires vers les bénéfices, à un moment où de nombreux travailleurs ont subi des pertes salariales réelles;

Or. en

Amendement 36
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le taux de chômage parmi les immigrés en âge de

travailler est plus important que parmi les natifs; que selon Eurostat[1 bis], environ 10 % des immigrés sont chômeurs, et que si on ne considère uniquement les immigrés provenant de pays hors UE, le taux de chômage grimpe à 12,3 % dans ce groupe de population; que l'incapacité à maîtriser les flux migratoires en provenance de pays tiers, dont fait démonstration l'Union européenne, contribue à une pression accrue sur le marché du travail;

[1 bis] Eurostat, «Migrant integration statistics – labour market indicators», 12 mai 2025.

Or. fr

Amendement 37
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que dans huit États membres de l'Union, le taux de chômage est resté en dessous de 4,5 %, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de l'Union, et que, par conséquent, les États membres dont le taux de chômage est supérieur à cette moyenne ont besoin d'une analyse approfondie afin de s'inspirer des bonnes pratiques des pays où le taux de chômage reste continuellement inférieur à la moyenne de l'Union;

Or. en

Amendement 38
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que, selon Eurostat, environ 13 % de la population de l'Union vit dans des zones de montagne et que les régions insulaires affichent systématiquement un PIB par habitant plus faible, un coût de la vie plus élevé et un accès limité aux services de base;

Or. el

Amendement 39
Idoia Mendia, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant qu'il faut valoriser le rendement économique des investissements sociaux qui non seulement améliorent le niveau de vie et réduisent la pauvreté, mais sont aussi des moteurs essentiels d'une croissance économique durable et inclusive, d'une productivité plus élevée et de taux d'emploi accrus;

Or. en

Amendement 40
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

A ter. considérant que les handicaps géographiques permanents des régions de montagne et insulaires, tels que reconnus à l'article 174 du traité FUE, limitent leurs possibilités de développement et leur potentiel productif;

Or. el

Amendement 41
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. reconnaissant que le Semestre européen doit tenir compte de ces spécificités structurelles lors de l'élaboration des recommandations spécifiques par pays, en vue de renforcer la convergence et de garantir l'égalité des chances pour toutes les régions de l'Union;

Or. el

Amendement 42
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que le Semestre européen demeure un instrument central ***de*** coordination des politiques économiques, budgétaires, sociales et de l'emploi dans l'ensemble de l'Union ***et*** offre ***donc*** la possibilité d'intégrer plus systématiquement ***l'équité*** sociale, environnementale et intergénérationnelle	B. considérant que le Semestre européen ***regroupe différents instruments dans un cadre intégré et*** demeure un instrument central ***pour la*** coordination ***et la surveillance multilatérales*** des politiques économiques, budgétaires, sociales et de l'emploi dans l'ensemble de l'Union ***et qu'il doit devenir un outil***

dans la gouvernance macroéconomique;	***essentiel pour favoriser une convergence sociale ascendante, en veillant à ce que les politiques économiques et budgétaires ne se contentent pas de stimuler la croissance, mais contribuent également à une Union sociale et durable; qu'en vertu du règlement (UE) 2024/1263, la Commission évalue les risques pesant sur la convergence sociale ascendante dans les États membres et suit les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes du socle européen des droits sociaux sur la base du tableau de bord social et des principes du cadre de convergence sociale; qu'il faut donc, grâce au Semestre, veiller à ce que les politiques économiques et budgétaires réduisent les inégalités et soutiennent une transition verte et numérique juste et équitable; que cela*** offre la possibilité d'intégrer plus systématiquement ***la justice*** sociale, ***la durabilité*** environnementale et ***l'équité*** intergénérationnelle dans la gouvernance macroéconomique***, en plaçant le socle européen des droits sociaux au cœur de celle-ci***;

Or. en

Amendement 43
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que le Semestre européen demeure un instrument central de coordination des politiques économiques, budgétaires, sociales et de l'emploi dans l'ensemble de l'Union et offre donc la possibilité d'intégrer plus systématiquement l'équité sociale, environnementale et intergénérationnelle dans la gouvernance macroéconomique;	B. considérant que le Semestre européen demeure un instrument central de coordination des politiques économiques, budgétaires, sociales et de l'emploi dans l'ensemble de l'Union et offre donc la possibilité d'intégrer plus systématiquement l'équité sociale, environnementale et intergénérationnelle dans la gouvernance macroéconomique; ***que des efforts ont été faits pour mieux***

équilibrer le suivi des objectifs économiques et sociaux dans le processus du Semestre européen avec le développement du tableau de bord social et l'intégration récente du cadre de convergence sociale;

Or. en

Amendement 44
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que le Semestre européen demeure un instrument central de coordination des politiques économiques, budgétaires, sociales et de l'emploi dans l'ensemble de l'Union et ***offre donc la possibilité d'intégrer*** plus systématiquement l'équité sociale, environnementale et intergénérationnelle dans la gouvernance macroéconomique;	B. considérant que le Semestre européen demeure un instrument central de coordination des politiques économiques, budgétaires, sociales et de l'emploi dans l'ensemble de l'Union et ***devrait viser à intégrer*** plus systématiquement l'équité sociale, environnementale et intergénérationnelle dans la gouvernance macroéconomique; ***que les stratégies d'ajustement budgétaire reposant principalement sur des réductions de dépenses ont à plusieurs reprises entraîné un sous-investissement dans le capital humain, avec des effets négatifs sur la productivité, la cohésion sociale et la croissance à long terme;***

Or. en

Amendement 45
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que le Semestre	B. considérant que le Semestre

européen ***demeure un instrument central de coordination des politiques économiques, budgétaires, sociales et de l'emploi dans l'ensemble de l'Union et offre donc la possibilité d'intégrer plus systématiquement*** l'équité sociale***,*** ***environnementale*** et intergénérationnelle ***dans la gouvernance macroéconomique***;	européen ***devrait promouvoir*** l'équité sociale et intergénérationnelle ***ainsi que la compétitivité économique, en respectant le principe de subsidiarité et la responsabilité première des États membres en matière de politique sociale, et en encourageant une mise en œuvre nationale économiquement efficiente***;

Or. en

Amendement 46
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que le socle européen des droits sociaux doit être la boussole des politiques sociales et économiques de l'Union, en veillant à ce que celle-ci joue un rôle de premier plan dans la promotion du progrès social et en orientant toutes les politiques relevant du Semestre européen vers le plein emploi, des emplois de qualité, des systèmes de protection sociale solides et adaptés, l'égalité des chances et l'accès à des services publics de qualité pour tous;

Or. en

Amendement 47
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la cohésion sociale et la convergence sociale

ascendante sont des objectifs fondamentaux de l'Union et devraient donc se trouver au cœur du Semestre européen; que les inégalités persistantes en matière de revenus, de développement régional et d'accès à des emplois de qualité et à des services essentiels constituent des obstacles importants à la réalisation de ces objectifs;

Or. en

Amendement 48
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les données relatives au chômage montrent que l'efficacité du Semestre européen n'a pas été prouvée et qu'il ne devrait donc pas être imposé aux États membres;

Or. en

Amendement 49
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que la résolution des difficultés soulignées dans le rapport conjoint sur l'emploi permettra d'atteindre la convergence sociale ascendante, de renforcer le modèle social européen et l'État-providence, de soutenir des transitions écologique et numérique justes et équitables, de répondre au

changement démographique et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable;

Or. en

Amendement 50
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quater. considérant que le paquet d'automne 2026 a été présenté sans un examen annuel de la croissance durable définissant une stratégie globale et équilibrée en matière économique, sociale, d'emploi, et environnementale de l'Union et ancrant le Semestre européen dans une vision large de la croissance durable pour l'Union; qu'au contraire, le paquet s'appuie surtout sur la «boussole pour la compétitivité», axée sur l'innovation, la décarbonation et la réduction des dépendances; que, bien qu'il s'agisse d'objectifs valables, cette évolution risque de réduire le champ d'application du Semestre et de marginaliser sa dimension sociale; que l'Union doit rester attachée à la compétitivité, à la durabilité et à la justice sociale, sans qu'un objectif soit poursuivi au détriment des autres;

Or. en

Amendement 51
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant B quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quinquies. considérant que les réformes structurelles et les investissements réalisés dans le cadre du Semestre européen doivent donner la priorité au progrès social, en garantissant l'accès de tous à une protection sociale adéquate, à un logement abordable et décent et à des services essentiels, tels que des services accessibles et de haute qualité en matière de santé, d'éducation, de soins de longue durée et d'accueil des enfants, en particulier pour les groupes vulnérables;

Or. en

Amendement 52
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant B sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B sexies. considérant que, selon l'article 3 du traité sur l'Union européenne, le progrès social dans l'Union est l'un des objectifs d'une économie sociale de marché hautement compétitive, au même titre que le plein emploi, un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement; que l'article 3 dispose également que l'Union combat l'exclusion sociale et les discriminations et promeut la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant;

Or. en

Amendement 53
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que 21 % de la population de l'Union était exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024; que les progrès accomplis vers l'objectif qui consiste à réduire de 5 millions le nombre d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale d'ici à 2030 sont insuffisants;	C. considérant que***, selon la Commission,*** 21 % de la population de l'Union était exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024***, les femmes étant plus menacées que les hommes sur ce point; que cela signifie qu'environ une personne sur cinq dans l'Union restait exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024 et que rien ne permet d'affirmer qu'il existe une convergence sociale ascendante à cet égard; que l'exposition au risque de pauvreté est beaucoup plus élevée pour les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes LGBTI, les personnes peu qualifiées, les migrants et les Roms, et que des écarts importants persistent entre les États membres et au sein de ceux-ci, y compris entre les zones rurales et urbaines***; que les progrès accomplis vers l'objectif qui consiste à réduire de 5 millions le nombre d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale d'ici à 2030 sont insuffisants***, le taux annuel d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale croissant sans cesse depuis 2019***; ***que, selon le rapport conjoint sur l'emploi 2026, environ 19,5 millions d'enfants (24,2 %) étaient menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union en 2024; que le revenu disponible brut réel des ménages par habitant dans l'Union a considérablement augmenté en 2024; que cette divergence entre l'augmentation des revenus moyens et des niveaux persistants de pauvreté met en évidence des***

problèmes structurels dans la distribution des revenus, les marchés du travail ainsi que la conception et la couverture des systèmes de protection sociale;

Or. en

Amendement 54
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que 21 % de la population de l'Union était exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024; que les progrès accomplis vers l'objectif qui consiste à réduire de 5 millions le nombre d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale d'ici à 2030 sont insuffisants;	C. considérant que 21 % de la population de l'Union était exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024; que les progrès accomplis vers l'objectif qui consiste à réduire de 5 millions le nombre d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale d'ici à 2030 sont insuffisants***, le taux annuel d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale n'ayant cessé d'augmenter depuis 2019[1 bis]; que le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est plus élevé pour les femmes, les jeunes adultes, les personnes ayant un faible niveau d'instruction et les chômeurs, et que les faits montrent qu'environ deux tiers des chômeurs de l'Union ne perçoivent pas de prestations de chômage ou d'aide au revenu minimum, ce qui révèle des lacunes persistantes dans la couverture et l'efficacité des systèmes de protection sociale[1 ter]; que la pauvreté des travailleurs reste répandue, les salaires ne parvenant pas à suivre l'évolution du coût de la vie; qu'en 2024, 8,2 % des travailleurs de l'Union étaient exposés au risque de pauvreté[1 quater];***

1 bis

https://www.eurofound.europa.eu/fr/publications/all/working-children-matters-

overview-service-delivery-and-workforce-europe

1 ter ***«Social protection 2.0: Unemployment and minimum income benefits».***

1 quater

https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/ddn-20251103-1?etrans=fr

Or. en

Amendement 55
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que 21 % de la population de l'Union était exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024; que ***les progrès accomplis vers l'objectif qui consiste à réduire de 5 millions le nombre d'enfants exposés au risque de*** pauvreté ***ou d'exclusion sociale d'ici à 2030 sont insuffisants***;	C. considérant ***que l'Union n'est pas en bonne voie pour réaliser son objectif de réduction d'ici à 2030 du nombre de personnes exposées au risque de pauvreté et d'exclusion sociale d'au moins 15 millions, dont 5 millions d'enfants au minimum, par rapport à 2019; que les États membres se sont engagés à atteindre des objectifs nationaux pour réaliser ce grand objectif et que plus de la moitié d'entre eux prennent la direction opposée;*** que 21 % de la population de l'Union était ***toujours*** exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024; que ***sans un changement d'approche dans la lutte contre la pauvreté aux niveaux national et de l'Union, il ne sera pas possible d'inverser la tendance et de permettre à chaque citoyen de participer sur un pied d'égalité à la société; qu'une stratégie européenne ambitieuse de lutte contre la pauvreté sera essentielle pour apporter des réponses au phénomène multidimensionnel de la*** pauvreté;

Or. en

Amendement 56
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que 21 % de la population de l'Union était exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024***; que les*** progrès ***accomplis*** vers l'objectif ***qui consiste à réduire*** de 5 millions ***le nombre d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale d'ici à 2030 sont insuffisants***;	C. considérant que 21 % de la population de l'Union était exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024***, ce qui indique une légère diminution par rapport aux années précédentes, mais des*** progrès ***limités*** vers l'objectif ***de 2030 au niveau de l'Union; que le nombre d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale augmente depuis 2019, et que l'objectif d'une réduction*** de 5 millions ***de cette population s'éloigne peu à peu; qu'un travailleur sur douze dans l'Union était un travailleur pauvre en 2024, ce qui montre que l'emploi n'offre pas en soi une protection totale contre la pauvreté***;

Or. en

Amendement 57
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que 21 % de la population de l'Union était exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024; que les progrès accomplis vers l'objectif qui consiste à réduire de 5 millions le nombre d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale d'ici à 2030 sont insuffisants;	C. considérant que 21 % de la population de l'Union était exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2024***, et que les différences entre chaque pays dans ce domaine sont très importantes, les pourcentages variant de 1,8 % à 17,2 %***; que les progrès accomplis vers l'objectif qui consiste à réduire de

5 millions le nombre d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale d'ici à 2030 sont insuffisants;

Or. en

Amendement 58
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant qu'un enfant sur quatre est toujours exposé au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union, à un niveau supérieur à celui de la population dans son ensemble; que les progrès accomplis vers l'objectif de réduction de 5 millions du nombre d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale d'ici à 2030 sont insuffisants, car le nombre d'enfants dans cette situation a augmenté de 446 000 depuis 2019; que les politiques et services préventifs d'aide à l'enfance et aux familles, conformément à la garantie européenne pour l'enfance, sont essentiels pour pallier les conditions socio-économiques pouvant entraîner la séparation des familles et le placement des enfants en institution; que les ressources européennes et nationales actuellement déployées sont, en outre, insuffisantes pour relever le défi de la pauvreté des enfants et que, par conséquent, un instrument de financement spécifique pour la garantie européenne pour l'enfance ainsi que des synergies avec d'autres fonds nationaux et de l'Union sont de la plus haute importance, tant dans le cadre financier pluriannuel actuel que dans le prochain;

Or. en

Amendement 59
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'insuffisance de la couverture et le manque d'efficacité des régimes de revenu minimum, des prestations de chômage et des allocations familiales et pour enfants à charge, ainsi que les obstacles à l'accès à des services publics de qualité tels que la santé, l'éducation, les soins et le logement, contribuent à la persistance de la pauvreté et de l'exclusion sociale, en particulier dans les groupes les plus défavorisés;

Or. en

Amendement 60
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que le Semestre européen devrait avoir pour but d'orienter les politiques des États membres vers l'éradication de la pauvreté par des mesures encore plus ciblées, au moment même où la Commission se prépare à lancer la stratégie européenne de lutte contre la pauvreté;

Or. en

Amendement 61

Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant les disparités considérables des taux d'intérêt des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises au sein de l'Union, qui ont une incidence sur le niveau de vie et l'activité économique globale;

Or. el

Amendement 62
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que les inégalités économiques et sociales, les disparités territoriales et l'accès limité à des services publics de qualité ont augmenté l'exposition au risque de pauvreté et d'exclusion sociale, en particulier chez les enfants, les familles monoparentales, les jeunes et les personnes âgées, les personnes LGBTI, les migrants, les Roms, les personnes handicapées et les personnes vivant dans des zones dépeuplées; que ces inégalités sapent la cohésion sociale et la confiance dans les institutions démocratiques;

Or. en

Amendement 63
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que, selon les données les plus récentes d'Eurostat («Urban-rural Europe – income and living conditions», édition 2023/2024), le revenu médian net équivalent des habitants des zones rurales de l'Union ne représente que 88,2 % de celui des habitants des zones urbaines, ce qui révèle un retard persistant d'environ 12 % en matière de revenus et de développement dans les zones rurales;

Or. el

Amendement 64
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant que, selon les données d'Eurostat pour 2024, le PIB par habitant exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA) varie entre les États membres de l'Union de seulement 66 % environ de la moyenne européenne à environ 241 %, et que, si des États d'Europe centrale comme les Pays-Bas atteignent 135 % de la moyenne européenne, des États d'Europe du Sud comme la Grèce se situent à peine à 70 % de celle-ci, ce qui souligne les divergences importantes en matière de potentiel productif et de possibilités de développement entre les États membres et met en évidence la nécessité de renforcer la convergence dans le cadre du Semestre européen;

Or. el

Amendement 65
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant que l'introduction de l'intelligence artificielle (IA) sur le lieu de travail renforce le besoin de formation afin de maintenir l'employabilité des travailleurs et de permettre aux entreprises de jouir de gains de productivité; que les nets avantages du dialogue social sur le lieu de travail en ce qui concerne l'utilisation de l'IA et la formation des salariés qui y est associée ont été démontrés par des recherches d'Eurofound;

Or. en

Amendement 66
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant C quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quinquies. considérant que, selon l'Enquête européenne sur les conditions de travail, les travailleurs ont davantage de possibilités d'utiliser et de développer leurs compétences, mais que des inégalités d'accès à la formation subsistent dans certaines professions et certains groupes d'âge;

Or. en

Amendement 67
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant C sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C sexies. considérant que le rapport conjoint sur l'emploi 2026 met l'accent sur le droit à la déconnexion, en particulier dans le contexte du télétravail, en reconnaissant son rôle essentiel dans la préservation de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans un contexte d'accélération de la transition numérique et d'expansion continue des formules de travail à distance et hybrides;

Or. en

Amendement 68
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que le changement climatique et la destruction de l'environnement ont exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables; que la transition vers la neutralité climatique devrait créer environ 2,5 millions d'emplois supplémentaires;	D. considérant que le changement climatique et la destruction de l'environnement ont exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables; que la transition vers la neutralité climatique devrait créer environ 2,5 millions d'emplois supplémentaires; ***que la transition écologique nécessite la création d'emplois de qualité dans le domaine du changement climatique, notamment dans la production et le déploiement des énergies renouvelables, dans la fabrication de solutions de mobilité durable et tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement, qui peuvent offrir des possibilités d'emploi stables, bien rémunérées et tournées vers l'avenir;***

	que des filets de sécurité et des mécanismes de protection efficaces sont nécessaires pour soutenir les travailleurs touchés par le passage à une économie sobre en carbone, ce qui peut garantir que personne n'est laissé pour compte et que la transition est socialement juste;

Or. en

Amendement 69
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que le changement climatique et la destruction de l'environnement ont exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables; que la transition vers la neutralité climatique ***devrait*** créer ***environ*** 2,5 millions d'emplois supplémentaires;	D. considérant que le changement climatique et la destruction de l'environnement ont exacerbé les inégalités et touché ***le plus durement*** les groupes les plus vulnérables***; que l'existence de systèmes de protection sociale solides, adaptés et bénéficiant d'un financement adéquat est une condition préalable à une transition juste et équitable vers la neutralité climatique et la transformation numérique***; que la transition vers la neutralité climatique ***pourrait*** créer ***entre un million et*** 2,5 millions d'emplois ***de qualité*** supplémentaires***, s'ils s'accompagnent de politiques efficaces***; ***qu'il est impossible, sans un cadre de transition juste approprié, d'assortir la transition vers la neutralité climatique d'avantages sociaux;***

Or. en

Amendement 70
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution

Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que le changement climatique ***et la destruction de l'environnement ont*** exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables; que la transition vers la neutralité climatique devrait créer ***environ*** 2,5 millions d'emplois supplémentaires;	D. considérant que le changement climatique ***a*** exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables; que la transition vers la neutralité climatique devrait créer ***entre un million et*** 2,5 millions d'emplois supplémentaires ***d'ici à 2030, si elle est soutenue par des politiques en matière d'emploi et d'éducation adéquates***; ***qu'il convient d'apporter un soutien adapté aux travailleurs et aux ménages afin de garantir une transition juste;***

Or. en

Amendement 71
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que le changement climatique et la destruction de l'environnement ont exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables; ***que la transition vers la neutralité climatique devrait créer environ 2,5 millions d'emplois supplémentaires;***	D. considérant que le changement climatique et la destruction de l'environnement ont exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables;

Or. en

Amendement 72
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que le changement climatique et la destruction de l'environnement ont exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables; que la transition vers la neutralité climatique devrait créer environ 2,5 millions d'emplois supplémentaires;	D. considérant que le changement climatique et la destruction de l'environnement ont exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables; que la transition vers la neutralité climatique***, qui stimule déjà la croissance de l'emploi,*** devrait créer environ 2,5 millions d'emplois supplémentaires ***d'ici à 2030***;

Or. en

Amendement 73
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant ***que le changement climatique et la destruction de l'environnement ont exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables;*** que la transition ***vers*** la neutralité climatique ***devrait créer environ 2,5 millions d'emplois supplémentaires***;	D. considérant que la transition ***écologique et la recherche de*** la neutralité climatique ***entraînent le déclin de l'industrie et menacent de détruire de nombreux emplois dans certaines régions de l'Union***;

Or. en

Amendement 74
Galato Alexandraki, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que, si la transition verte est susceptible de créer de nouveaux emplois, l'incidence réelle sur l'emploi dépend de la résilience et de la viabilité

des secteurs productifs traditionnels, tels que l'industrie manufacturière et le secteur primaire; que de nombreuses régions de l'Union dépendent de ces secteurs pour des emplois stables et de qualité, et qu'une mise en œuvre rapide ou déséquilibrée des politiques de transition risque d'entraîner des pertes de revenus, une désindustrialisation et une contraction de l'économie locale;

Or. el

Amendement 75
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les transitions écologique et numérique doivent être socialement justes et inclusives pour tous, en profitant de cette occasion pour créer des emplois de qualité, lutter contre les discriminations au travail, protéger les droits des travailleurs et améliorer les normes du travail; qu'il est essentiel de promouvoir la création d'emplois de qualité, une protection sociale solide et adéquate, et des investissements ciblés dans les compétences qui correspondent aux nouvelles possibilités d'emploi dans les secteurs écologique et numérique, combinés à l'éducation des adultes afin de garantir l'accès de tous à une reconversion et un perfectionnement professionnels de haute qualité;

Or. en

Amendement 76
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la stagnation économique a exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables; que cette stagnation est aussi due à des choix politiques; se félicite de l'adoption par le Parlement en première lecture de la directive omnibus COM/2025/80 qui va dans le sens d'une simplification et d'une réduction de la bureaucratie; que seule la relance économique peut garantir durablement la création d'emplois de qualité et la réduction de la précarité sociale;

Or. fr

Amendement 77
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les projections qui tablent sur une augmentation des postes de travail grâce à la neutralité climatique négligent les pertes d'emplois importantes attendues dans les secteurs à forte intensité de carbone ainsi que l'avantage concurrentiel des économies d'Extrême-Orient dans la production de technologies renouvelables et sous-estiment les disparités sociales et régionales que la transition pourrait accentuer, et qu'il est donc très difficile de garantir que cela aura une incidence nette positive sur l'emploi;

Or. en

Amendement 78
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la production de défense est comparativement à plus forte intensité de capital et génère moins d'emplois par unité d'investissement que l'éducation, les soins de santé ou les industries vertes; que la réaffectation prévue des ressources publiques en faveur de la défense suscite des inquiétudes sur les conséquences sociales et sur l'emploi de cette réorientation des priorités;

Or. en

Amendement 79
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que la pression migratoire a exacerbé les inégalités et touché les groupes les plus vulnérables;

Or. fr

Amendement 80
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*

E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie font peser de lourdes charges sur les ménages, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays;	E. considérant ***que l'Union connaît actuellement une crise du logement qui touche principalement les ménages à revenu faible et intermédiaire, les femmes, les jeunes et les personnes âgées, les personnes LGBTI, les travailleurs migrants, les personnes handicapées, les personnes sans abri et d'autres groupes vulnérables;*** que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie ***ont augmenté le coût de la vie et*** font peser de lourdes charges sur les ménages, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays; ***que la perte de pouvoir d'achat et l'augmentation des coûts du logement limitent la possibilité d'acquérir ou de louer un logement décent et abordable et de vivre de manière autonome; que l'accès à un logement décent, abordable et durable est essentiel pour garantir que toutes les personnes, indépendamment de leur revenu ou de leur situation personnelle, puissent exercer leur droit au logement; qu'au cours de la dernière décennie, les prix de l'immobilier dans l'Union ont augmenté en moyenne d'environ 10 % plus vite que les revenus, ce qui a réduit le caractère abordable du logement; que le logement devient inabordable pour de nombreux Européens et que 8,9 % de la population de l'Union vivent dans des ménages où les dépenses de logement représentent 40 % de leur revenu disponible total; qu'un logement décent, accessible, de bonne qualité et abordable, y compris grâce au logement social, est une condition fondamentale pour garantir l'égalité des chances et lutter contre la pauvreté et/ou l'exclusion sociale;***
	Or. en

Amendement 81
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie ***font peser de lourdes charges*** sur les ménages, mais que la politique du logement ***a souvent été*** sous-représentée dans les recommandations par pays;	E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie ***pèsent lourdement*** sur les ménages ***à travers l'Union; que le manque persistant d'offres de logement est de plus en plus reconnu comme l'un des principaux facteurs structurels qui affectent le caractère abordable du logement dans l'Union, au même titre que les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la construction***, mais que la politique du logement ***reste*** sous-représentée dans les recommandations par pays; ***que l'incertitude réglementaire et l'insuffisance des mesures incitatives découragent les propriétaires privés d'investir leur épargne dans les marchés de la location et du logement, une situation aggravée par l'insuffisance des investissements publics dans les ressources foncières et la libéralisation de la planification dans plusieurs États membres; que les mesures de contrôle des prix et de gel des loyers adoptées dans certains pays se sont révélées inefficaces et risquent de restreindre davantage l'offre en décourageant les investissements sur le marché du logement;***

Or. en

Amendement 82
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pressions qui	E. considérant que les pressions qui

s’exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l’énergie font peser de lourdes charges sur les ménages, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays;	s’exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l’énergie font peser de lourdes charges sur les ménages ***et les travailleurs mobiles***, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays; ***que les investissements dans les services sociaux et l’augmentation de l’offre de logements, y compris de logements sociaux et abordables, ainsi que dans l’efficacité énergétique et la rénovation des bâtiments, jouent un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté, y compris la précarité énergétique, et dans l’amélioration du caractère abordable du logement;***

Or. en

Amendement 83
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pressions qui s’exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l’énergie font peser de lourdes charges sur les ménages, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays;	E. considérant que les pressions qui s’exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l’énergie font peser de lourdes charges sur les ménages, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays; ***que la flexibilité du marché du travail, les conditions favorables à l’entrepreneuriat et la réduction des charges administratives sont essentielles pour remédier aux pénuries persistantes de main-d’œuvre et pour transformer les investissements dans les compétences en création d’emplois;***

Or. en

Amendement 84

Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie font peser de lourdes charges sur les ménages, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays;	E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie font peser de lourdes charges sur les ménages, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays; ***considérant que le maintien du Pacte Vert aggrave ces charges, notamment le prix de l'énergie, fragilisant la situation économique à la fois des ménages et des entreprises, et donc la qualité des emplois;***

Or. fr

Amendement 85
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie font peser de lourdes charges sur les ménages***, mais*** que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays;	E. considérant que ***le coût durablement élevé de la vie,*** les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie font peser de lourdes charges sur les ménages***; que l'accès à des logements abordables est de plus en plus restreint en raison de la spéculation et des locations à court terme non réglementées;*** que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays;

Or. en

Amendement 86

Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie font peser de lourdes charges sur les ménages, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays;	E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie font peser de lourdes charges sur les ménages, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays***, malgré le rôle crucial qu'elle joue dans la sécurité des revenus, l'inclusion sociale et la résilience au coût élevé de la vie***;

Or. en

Amendement 87
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie font peser de lourdes charges sur les ménages***, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays***;	E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie font peser de lourdes charges sur les ménages;

Or. en

Amendement 88
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie font peser de lourdes charges sur les ménages, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays;	E. considérant que les pressions qui s'exercent sur les coûts du logement et les prix élevés de l'énergie***, qui résultent aussi de choix géopolitiques,*** font peser de lourdes charges sur les ménages, mais que la politique du logement a souvent été sous-représentée dans les recommandations par pays;

Or. el

Amendement 89
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que dans l'Union, au moins 1,4 million de personnes handicapées vivent encore en institution; qu'au moins 292 848 enfants sont placés dans des institutions dans l'Union, ce qui constitue toujours une part importante de la protection de remplacement des enfants dans la plupart des États membres; que les personnes qui résident dans des institutions sont isolées de la société au sens large et qu'elles ne disposent pas suffisamment du contrôle sur leur vie ni sur les décisions qui les concernent; que, bien que l'Union se soit engagée depuis longtemps dans le processus de désinstitutionnalisation, des mesures sont encore nécessaires, tant au niveau européen qu'au niveau national, pour permettre aux groupes vulnérables de vivre de manière autonome dans un environnement de proximité ou familial;

Or. en

Amendement 90
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que l'Union et les États membres ont l'obligation de garantir à leurs citoyens l'accès universel à un logement décent et abordable, conformément aux droits fondamentaux, notamment les articles 16, 30 et 31 de la Charte sociale européenne et le principe 19 du socle européen des droits sociaux; que le Semestre européen devrait donc évaluer systématiquement le caractère abordable du logement, le sans-abrisme et la précarité énergétique, et traduire ces évaluations en recommandations par pays et en priorités d'investissement concrètes; que la politique du logement a une importance macroéconomique significative et devrait être correctement traduite dans le cadre de la gouvernance économique de l'Union;

Or. en

Amendement 91
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les défis démographiques tels que le vieillissement de la population, les faibles taux de natalité et l'exode rural, en particulier l'exode des travailleurs vers les zones urbaines, ont un effet négatif sur la cohésion territoriale, le fonctionnement

des marchés du travail et la viabilité des systèmes de protection sociale, ce qui aggrave les disparités régionales au sein de l'Union; que, comme le souligne le rapport Draghi, la croissance durable et la compétitivité européenne dépendent de l'adaptation des systèmes d'éducation et de formation à l'évolution des besoins en compétences, et du renforcement de la formation professionnelle afin d'augmenter l'inclusion de la population active dans le marché du travail;

Or. en

Amendement 92
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la précarité énergétique reste un problème important dans l'Union, avec environ 10,6 % de la population en 2023 qui déclaraient ne pas pouvoir chauffer suffisamment leur maison, ce qui représente une augmentation de 1,3 % par rapport à 2022; que des indicateurs plus généraux suggèrent qu'entre 8 et 16 % des Européens ont des difficultés à payer les services énergétiques essentiels dont ils ont besoin, ce qui met en évidence les problèmes persistants et structurels en ce qui concerne le caractère abordable du logement[2 bis];
	2 bis https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/ddn-20250123-2?etrans=fr; https://joint-research-centre.ec.europa.eu/jrc-news-and-updates/whos-energy-poor-eu-its-more-complex-it-seems-2024-09-

25_en?prefLang=fr&etrans=fr

Or. en

Amendement 93
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les rapports par pays devraient tenir compte du fait que maintenir les prix de l'énergie pour les ménages à un niveau bas permet aux familles d'échapper au piège de la pauvreté;

Or. en

Amendement 94
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que la nouvelle économie numérique pourrait profiter à l'ensemble de la société, en améliorant la qualité de vie et les conditions de travail et en créant de nouvelles possibilités d'emploi; que la transition numérique, la robotisation, l'automatisation et l'intelligence artificielle devraient profiter aux citoyens et à la société en améliorant la qualité de vie et en créant de nouvelles possibilités d'emploi, mais qu'elles engendrent également un certain nombre de risques et de difficultés dont il convient de tenir compte; que le dialogue social sur le lieu de travail présente des avantages significatifs pour l'adoption et le

déploiement de l'IA et de la formation professionnelle qui l'accompagne[3 bis];

[3 bis] Eurofound, «European Working Conditions Survey 2024. Overview report», 2026 (à paraître).

Or. en

Amendement 95
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que le rapport Letta met en garde contre la baisse des taux de natalité et souligne qu'il faut établir un cadre de soutien aux familles qui s'inscrit dans une stratégie de croissance inclusive, conformément au socle européen des droits sociaux; que, selon l'auteur, la libre circulation des personnes reste la liberté la moins développée et qu'il convient de réduire les obstacles à la mobilité professionnelle, tout en s'attaquant aux déséquilibres territoriaux et en préservant le droit de séjour grâce à des politiques qui promeuvent le droit de demeurer;

Or. en

Amendement 96
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

E ter. considérant que plus de 40 millions de personnes dans l'Union, soit environ 9,2 % de la population, ont connu la précarité énergétique en 2024, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas pu chauffer convenablement leur logement, et que cette situation reste nettement plus fréquente chez les personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, ce qui signifie que de nombreux ménages à faibles revenus doivent encore choisir entre payer leurs factures d'énergie, leur loyer, leurs soins de santé ou leur nourriture;

Or. en

Amendement 97
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences***, en raison d'un*** certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi;	F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences ***dans certains secteurs comme la science et la technologie; que les pénuries sont liées à un*** certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi***, le manque d'attractivité et d'investissement dans des services publics de qualité, les mauvaises conditions de travail et les bas salaires, la discrimination, l'accès limité à des possibilités de reconversion et de perfectionnement professionnels de qualité***; ***que pour remédier aux pénuries et retenir tous les types de talents, il faut améliorer la qualité des droits des travailleurs et des négociations collectives, l'accès aux systèmes de protection sociale, la qualité des emplois et les possibilités de développement des compétences adaptées aux besoins, et proposer des conditions de***

travail décentes, plutôt que de s'en remettre à la déréglementation du marché du travail; que la capacité de l'Union à faire face aux chocs, aux crises et aux polycrises à venir tout en menant à bien les transitions démographique, numérique et écologique dépendra fortement des conditions dans lesquelles les travailleurs exerçant une profession critique seront en mesure d'effectuer leur travail;

Or. en

Amendement 98
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi;	F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi; ***que, selon l'Enquête européenne sur les conditions de travail 2024, 18 % des travailleurs de l'Union obtiennent un score inférieur à la moyenne de l'Union dans tous les aspects liés à la qualité de l'emploi, ce qui signifie qu'ils se trouvent dans des emplois de mauvaise qualité[4 bis]; que les pénuries de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs ne peuvent être résolues de manière durable par l'augmentation de l'emploi précaire ou de moins bonnes conditions de travail pour les travailleurs migrants; que l'égalité de traitement, l'accès à la protection sociale et des conditions de travail décentes pour tous, y compris les travailleurs migrants, sont essentiels pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et garantir la cohésion sociale;***

[4 bis] Eurofound, «European Working

Conditions Survey 2024: Overview report», 2026.

Or. en

Amendement 99
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, ***en raison*** d'un certain nombre de facteurs, dont la ***mauvaise*** qualité de l'emploi;	F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, ***découlant*** d'un certain nombre de facteurs, dont la qualité de l'emploi***, les mauvaises conditions de travail, les salaires peu attrayants, la demande de nouvelles compétences et le manque de formations pertinentes, les obstacles à l'accès à l'éducation et l'absence de reconnaissance des compétences***; ***que la proposition de rapport conjoint sur l'emploi souligne que l'Europe doit remédier aux faiblesses structurelles de son marché du travail en améliorant la qualité des emplois et montre que des emplois de qualité contribuent à une croissance accrue de la productivité, à de meilleures performances économiques et à davantage d'équité et de cohésion sociales;***

Or. en

Amendement 100
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, ***en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi;***	F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, ***due principalement à l'inadéquation structurelle des compétences, à l'évolution rapide des technologies et à l'adaptation insuffisante des systèmes nationaux d'éducation et de formation aux besoins du marché du travail; que les pénuries sont particulièrement aiguës dans les technologies nouvelles et émergentes; que les perspectives de carrière limitées et la panne des possibilités pour les jeunes dans certaines parties de l'Union les incitent de plus en plus à chercher un emploi dans les pays tiers, ce qui aggrave encore les pénuries de main-d'œuvre et de compétences au sein de l'Union;***

Or. en

Amendement 101
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi;	F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont ***l'inadéquation entre l'offre et la demande de compétences, l'évolution démographique et*** la mauvaise qualité de l'emploi***, qui a été reconnue comme un obstacle majeur à la croissance et à la compétitivité de l'Union***; ***que d'ici à 2050, la population active de l'Union devrait diminuer de 18,8 millions de personnes[3 bis], ce qui indique qu'en plus des mesures d'activation et de formation et en complément de celles-ci, une migration professionnelle légale sera***

nécessaire pour compléter la main-d'œuvre de l'Union;

[3 bis] ***Commission européenne, «Employment and Social Developments in Europe», septembre 2025.***

Or. en

Amendement 102
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi;	F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi ***et un manque de confiance dans l'avenir lié aussi aux décisions politiques décroissantes, et une accumulation de contraintes, notamment administrative***;

Or. fr

Amendement 103
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi;	F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi ***et surtout la crise démographique, y compris la baisse***

du nombre de naissances et le vieillissement rapide de la société;

Or. en

Amendement 104
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la ***mauvaise*** qualité de l'emploi;	F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont ***l'évolution démographique, les transitions écologique et numérique et*** la qualité de l'emploi;

Or. en

Amendement 105
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi;	F. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de travailleurs et de compétences, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont la mauvaise qualité de l'emploi ***ou les bas salaires dans certains secteurs comme celui des soins***;

Or. en

Amendement 106
Pál Szekeres

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que l'Union est confrontée à une pénurie persistante de main-d'œuvre et de compétences et à une hausse du chômage, le nombre de chômeurs dans l'Union ayant augmenté de 517 000 entre octobre 2024 et octobre 2025, en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment le déclin démographique, l'inadéquation entre l'éducation et les besoins du marché du travail, la faible mobilité de la main-d'œuvre et la croissance rapide de l'économie tirée par la transition numérique, l'intelligence artificielle et la multiplication des services, de moins en moins fournis par l'homme, et les technologies vertes;

Or. en

Amendement 107
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que 51 millions de résidents européens âgés de 20 à 64 ans ne font pas partie de la population active, principalement des femmes, des personnes âgées, des Roms, des personnes handicapées et des migrants; que des mesures ciblées de soutien et d'activation permettraient d'augmenter la participation de ces groupes au marché du travail et d'améliorer ainsi la compétitivité et l'intégration de la main-d'œuvre;

Or. en

Amendement 108
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que les dépenses publiques ne suffiront peut-être pas à répondre à l'ampleur des besoins en matière de reconversion et perfectionnement professionnels, compte tenu des transformations difficiles que doit opérer l'Union; que l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que la reconversion et le perfectionnement professionnels sont essentiels pour que les individus puissent suivre l'évolution rapide du marché;

Or. en

Amendement 109
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que les risques liés au changement climatique sont associés à une exposition accrue aux dangers, par exemple des températures élevées, ce qui entraîne une baisse de la qualité des emplois, une perte de productivité et une plus grande insécurité de l'emploi[5 bis];
	[5 bis] Eurofound, «Job quality side of climate change», 2024; Eurofound, «European Working Conditions Survey

2024: First findings», 2025.

Or. en

Amendement 110
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F ter. considérant que dans plusieurs États membres, le solde migratoire a été le principal facteur de croissance de l'emploi depuis 2021 et que le renforcement de l'intégration des migrants sur le marché du travail est essentiel pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences, trouver une réponse à l'évolution démographique et favoriser la cohésion sociale; que les migrants représentent environ 11,2 % de la main-d'œuvre de l'Union, mais 76 % de la croissance de l'emploi entre 2023 et 2024, cette croissance pour les travailleurs nés hors de l'Union étant particulièrement forte dans les secteurs confrontés à d'importantes pénuries de main-d'œuvre, notamment la construction, l'hôtellerie et la restauration; que, malgré cette contribution, les taux d'activité et d'emploi des migrants restent inférieurs à ceux des personnes nées dans le pays, avec des écarts particulièrement importants pour les femmes migrantes, et qu'environ 7,4 millions de migrants ne font pas partie de la population active de l'Union en raison de multiples obstacles au marché du travail et à l'intégration sociale, notamment un faible niveau d'éducation et de maîtrise de la langue, la discrimination, une mauvaise santé, la perspective d'emplois de mauvaise qualité et des difficultés dans la reconnaissance

des qualifications acquises en dehors de l'Union;

Or. en

Amendement 111
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F ter. considérant qu'en 2024, un Européen sur cinq travaillera au moins partiellement à domicile et que, selon une enquête d'Eurofound, la moitié des travailleurs aimeraient travailler à domicile plusieurs jours par semaine et un quart des travailleurs aimeraient travailler exclusivement à domicile[4 bis];
	[4 bis] COM(2025) 944 final.

Or. en

Amendement 112
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les données indiquent que des efforts supplémentaires sont nécessaires dans la plupart des États membres pour atteindre l'objectif qui consiste à ce que 60 % des adultes participent à des activités d'éducation et de formation d'ici à 2030; que l'approche intégrée de la coordination des politiques dans le contexte du Semestre européen	***supprimé***

fournit le cadre pour orienter les investissements nécessaires dans les systèmes de développement du capital humain, d'éducation et de formation;

Or. en

Amendement 113
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les données indiquent que des efforts supplémentaires sont nécessaires dans la plupart des États membres pour atteindre l'objectif qui consiste à ce que 60 % des adultes participent à des activités d'éducation et de formation d'ici à 2030; que l'approche intégrée de la coordination des politiques dans le contexte du Semestre européen fournit le cadre pour orienter les investissements nécessaires dans les systèmes de développement du capital humain, d'éducation et de formation;	G. considérant que les données indiquent que des efforts supplémentaires sont nécessaires dans la plupart des États membres pour atteindre l'objectif qui consiste à ce que 60 % des adultes participent à des activités d'éducation et de formation d'ici à 2030; que l'approche intégrée de la coordination des politiques dans le contexte du Semestre européen fournit le cadre pour orienter les investissements nécessaires dans les systèmes de développement du capital humain, d'éducation et de formation; ***que les politiques budgétaires restrictives menées dans le cadre du Semestre européen ont conduit, dans plusieurs États membres, à des coupes ou à un sous-investissement dans l'éducation et la recherche, ce qui a réduit les possibilités de croissance à long terme; que la Commission est donc invitée à examiner des options, y compris des clauses dérogatoires ciblées ou une «règle d'or» s'appliquant aux dépenses liées à l'éducation, afin de s'assurer que les investissements dans l'éducation et la recherche ne sont pas limités par des restrictions budgétaires à court terme;***

Or. en

Amendement 114
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant ***que les données indiquent*** que des efforts supplémentaires sont nécessaires dans la plupart des États membres pour atteindre l'objectif qui consiste à ce que 60 % des adultes participent à des activités d'éducation et de formation d'ici à 2030; que l'approche intégrée de la coordination des politiques dans le contexte du Semestre européen fournit le cadre pour orienter les investissements nécessaires dans les systèmes de développement du capital humain, d'éducation et de formation;	G. considérant ***qu'en 2022, le taux de la population adulte prenant part à des activités d'apprentissage s'élevait à 39,5 %, ce qui indique*** que des efforts supplémentaires sont nécessaires dans la plupart des États membres pour atteindre l'objectif qui consiste à ce que 60 % des adultes participent à des activités d'éducation et de formation d'ici à 2030***; que la majorité des États membres sont à la traîne dans la réalisation de leurs objectifs nationaux à cet égard***; que l'approche intégrée de la coordination des politiques dans le contexte du Semestre européen fournit le cadre pour orienter les investissements nécessaires dans les systèmes de développement du capital humain, d'éducation et de formation; ***que de nouveaux efforts importants sont nécessaires pour garantir des politiques de formation de qualité et accessibles, notamment pour les travailleurs peu qualifiés, qui favorisent l'apprentissage tout au long de la vie et renforcent la compétitivité de l'Union, la résilience et l'inclusion de la main-d'œuvre de l'Union;***

Or. en

Amendement 115
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*

G. considérant que les données indiquent que des efforts supplémentaires sont nécessaires dans la plupart des États membres pour atteindre l'objectif qui consiste à ce que 60 % des adultes participent à des activités d'éducation et de formation d'ici à 2030; que l'approche intégrée de la coordination des politiques dans le contexte du Semestre européen fournit le cadre pour orienter les investissements nécessaires dans ***les systèmes de*** développement du capital humain, d'éducation et de formation;	G. considérant que les données indiquent que des efforts supplémentaires sont nécessaires dans la plupart des États membres pour atteindre l'objectif qui consiste à ce que 60 % des adultes participent à des activités d'éducation et de formation d'ici à 2030***, en particulier dans le contexte de la transition démographique et des changements structurels sur les marchés du travail***; que l'approche intégrée de la coordination des politiques dans le contexte du Semestre européen fournit le cadre pour orienter les investissements nécessaires dans ***le*** développement du capital humain, ***dans le cadre d'un agenda social plus large, y compris des systèmes*** d'éducation et de formation ***accessibles et de haute qualité pour tous***;

Or. en

Amendement 116
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les données indiquent que ***des efforts supplémentaires sont nécessaires dans la plupart des*** États membres ***pour atteindre*** l'objectif qui consiste à ce que 60 % des adultes participent à des activités d'éducation et de formation ***d'ici à 2030***; que l'approche intégrée de la coordination des politiques dans le contexte du Semestre européen fournit le cadre pour orienter les investissements nécessaires dans les systèmes de développement du capital humain, d'éducation et de formation;	G. considérant que les données indiquent que ***certains*** États membres ***ont déjà atteint*** l'objectif qui consiste à ce que 60 % des adultes participent à des activités d'éducation et de formation ***et que d'autres ont déjà dépassé les 55 %, ce qui pourrait servir d'exemple aux États membres qui sont en retard dans ce domaine***; que l'approche intégrée de la coordination des politiques dans le contexte du Semestre européen fournit le cadre pour orienter les investissements nécessaires dans les systèmes de développement du capital humain, d'éducation et de formation;

Or. en

Amendement 117
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que les travailleurs qualifiés et l'accès à une éducation de qualité, à l'enseignement et formation professionnels et à l'apprentissage tout au long de la vie sont essentiels pour assurer une double transition juste de l'économie de l'Union; qu'il est nécessaire d'optimiser le déploiement des talents et du capital humain au sein de l'Union, étant donné que seuls 44 % des travailleurs déclarent avoir suffisamment l'occasion d'utiliser leurs compétences et leurs connaissances dans le cadre de leur travail[5 bis]; que, parallèlement, des programmes de reconversion, de perfectionnement et de formation professionnels doivent être proposés gratuitement à tous les travailleurs, y compris aux travailleurs handicapés, et qu'il convient de les adapter aux besoins et aux capacités des travailleurs;
	[5 bis] Eurofound, «European Working Conditions Survey 2024: First findings», 2025.

Or. en

Amendement 118
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

G ter. considérant qu'en 2022, le résultat PISA moyen pour les compétences de base (lecture, mathématiques et sciences) chez les jeunes de 15 ans a baissé de 10 points par rapport à 2018, et que les mauvais résultats scolaires étaient plus fréquents chez les apprenants défavorisés; que cette dégradation préoccupante des compétences et ces inégalités en matière d'éducation nécessitent des réformes et des investissements dans l'éducation et la formation afin d'assurer le développement des générations futures et leur transition de l'éducation à la vie active;

Or. en

Amendement 119
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que les besoins d'investissement supplémentaires dans les infrastructures sociales ont été estimés à 192 milliards d'euros par an, notamment dans le logement abordable, la santé et les soins de longue durée, l'éducation et la formation tout au long de la vie***[1]**; que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mesurer le déficit d'investissement social dans l'Union ainsi que les retours économiques des investissements sociaux;	H. considérant que les besoins d'investissement supplémentaires dans les infrastructures sociales ont été estimés à 192 milliards d'euros par an, notamment dans le logement abordable ***et décent***, la santé et les soins de longue durée ***de qualité***, l'éducation et la formation tout au long de la vie ***de qualité***; que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mesurer le déficit d'investissement social dans l'Union ainsi que les retours économiques des investissements sociaux; ***que l'investissement privé dans l'Union stagne depuis des décennies et que la part des revenus qui revient au capital a augmenté sans être entièrement réinvestie dans l'économie réelle, une grande partie étant distribuée sous forme de dividendes et de rachats d'actions; que ce déficit d'investissement structurel nuit à***

l'innovation, à la décarbonation, à la cohésion sociale et à la création d'emplois de qualité et accroît l'importance de l'investissement public;

[1] Document de travail des services de la Commission du 27 mai 2020 intitulé «Identifying Europe's recovery needs» (SWD (20200098) et accompagnant la communication de la Commission intitulée «L'heure de l'Europe: réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération» (COM(2020)0456).

Or. en

Amendement 120
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que les besoins d'investissement supplémentaires dans les infrastructures sociales ont été estimés à 192 milliards d'euros par an, notamment dans le logement abordable, ***la*** santé ***et*** les soins de longue durée, l'éducation et la formation tout au long de la vie[1]; que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mesurer le déficit d'investissement social dans l'Union ainsi que les retours économiques des investissements sociaux;	H. considérant que les besoins d'investissement supplémentaires dans les infrastructures sociales ont été estimés à 192 milliards d'euros par an, notamment dans le logement abordable, ***les infrastructures de soins et de*** santé***, y compris*** les soins de longue durée, l'éducation et la formation ***continue et*** tout au long de la vie[1]; que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mesurer le déficit d'investissement social dans l'Union ainsi que les retours économiques des investissements sociaux;
[1] Document de travail des services de la Commission du 27 mai 2020 intitulé «Identifying Europe's recovery needs» (SWD (20200098) et accompagnant la communication de la Commission intitulée «L'heure de l'Europe: réparer les dommages et préparer l'avenir pour la	[1] Document de travail des services de la Commission du 27 mai 2020 intitulé «Identifying Europe's recovery needs» (SWD (20200098) et accompagnant la communication de la Commission intitulée «L'heure de l'Europe: réparer les dommages et préparer l'avenir pour la

prochaine génération» (COM(2020)0456).

prochaine génération» (COM(2020)0456).

Or. en

Amendement 121
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que ***les besoins d'investissement*** supplémentaires dans les infrastructures sociales ***ont été estimés à 192 milliards d'euros par an***, notamment dans le logement abordable, la santé et les soins de longue durée, l'éducation et la formation tout au long de la vie[1]; que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mesurer le déficit d'investissement social dans l'Union ainsi que les retours économiques des investissements sociaux;	H. considérant que ***des investissements*** supplémentaires ***importants sont nécessaires*** dans les infrastructures sociales, notamment dans le logement abordable, la santé et les soins de longue durée, l'éducation et la formation tout au long de la vie[1]; que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mesurer le déficit d'investissement social dans l'Union ainsi que les retours économiques des investissements sociaux;
[1] Document de travail des services de la Commission du 27 mai 2020 intitulé «Identifying Europe's recovery needs» (SWD (20200098) et accompagnant la communication de la Commission intitulée «L'heure de l'Europe: réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération» (COM(2020)0456).	[1] Document de travail des services de la Commission du 27 mai 2020 intitulé «Identifying Europe's recovery needs» (SWD (20200098) et accompagnant la communication de la Commission intitulée «L'heure de l'Europe: réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération» (COM(2020)0456).

Or. en

Amendement 122
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que les besoins	H. considérant que les besoins

d'investissement supplémentaires dans les infrastructures sociales ont été estimés à 192 milliards d'euros par an, notamment dans le logement abordable, la santé et les soins de longue durée, l'éducation et la formation tout au long de la vie[1]; que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mesurer ***le déficit d'investissement social dans l'Union ainsi que*** les retours économiques des investissements sociaux;

[1] Document de travail des services de la Commission du 27 mai 2020 intitulé «Identifying Europe's recovery needs» (SWD (20200098) et accompagnant la communication de la Commission intitulée «L'heure de l'Europe: réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération» (COM(2020)0456).

d'investissement supplémentaires dans les infrastructures sociales ont été estimés à 192 milliards d'euros par an, notamment dans le logement abordable, la santé et les soins de longue durée, l'éducation et la formation tout au long de la vie[1]; que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mesurer les retours économiques des investissements sociaux;

[1] Document de travail des services de la Commission du 27 mai 2020 intitulé «Identifying Europe's recovery needs» (SWD (20200098) et accompagnant la communication de la Commission intitulée «L'heure de l'Europe: réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération» (COM(2020)0456).

Or. en

Amendement 123
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que les besoins d'investissement supplémentaires dans les infrastructures sociales ont été estimés à 192 milliards d'euros par an, notamment dans le logement abordable, la santé et les soins de longue durée, l'éducation et la formation tout au long de la vie[1]; que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mesurer le déficit d'investissement social dans l'Union ainsi que les retours économiques des investissements sociaux;	H. considérant que les besoins d'investissement supplémentaires dans les infrastructures sociales ont été estimés à 192 milliards d'euros par an, notamment dans le logement abordable, la santé et les soins de longue durée, l'éducation et la formation tout au long de la vie[1]; que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mesurer le déficit d'investissement social ***après la relance*** dans l'Union ainsi que les retours économiques des investissements sociaux;
[1] Document de travail des services de la Commission du 27 mai 2020 intitulé	[1] Document de travail des services de la Commission du 27 mai 2020 intitulé

«Identifying Europe's recovery needs» (SWD (20200098) et accompagnant la communication de la Commission intitulée «L'heure de l'Europe: réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération» (COM(2020)0456).	«Identifying Europe's recovery needs» (SWD (20200098) et accompagnant la communication de la Commission intitulée «L'heure de l'Europe: réparer les dommages et préparer l'avenir pour la prochaine génération» (COM(2020)0456).

Or. en

Amendement 124
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que la facilité pour la relance et la résilience (FRR), en tant qu'instrument temporaire et exceptionnel de l'Union de nouvelle génération, prendra fin en décembre 2026, ce qui impose aux États membres d'accélérer considérablement la mise en œuvre des investissements engagés et la mise en œuvre effective des réformes structurelles associées; que la FRR reste un moteur essentiel de l'investissement public et des dépenses sociales dans de nombreux États membres, ce qui a une incidence importante sur l'emploi, la cohésion sociale, la compétitivité et la résilience économique; que, malgré cela, certains des principaux États membres bénéficiaires ont fait un usage insuffisant ou peu ambitieux de l'instrument, ce qui a retardé sa mise en œuvre et limité son pouvoir de transformation; que l'utilisation optimale de la FRR exige non seulement l'absorption des fonds, mais aussi l'adoption de réformes profondes et durables, conçues et mises en œuvre avec la participation des régions, afin d'assurer une croissance durable, inclusive et à long terme dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 125
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que les dépenses publiques allouées aux enfants et aux jeunes ne devraient pas être considérées uniquement comme des dépenses sociales, mais comme un investissement dans l'avenir; que pour les enfants, les investissements sociaux conduisent à une meilleure éducation et à de meilleures perspectives d'emploi, qui à leur tour améliorent les indicateurs économiques; que, selon la Commission, l'Union doit investir plus de 11 milliards d'euros supplémentaires par an pour atteindre les objectifs de Barcelone à l'horizon 2030 en matière d'éducation et d'accueil des jeunes enfants[6 bis]; que les enfants qui pourraient bénéficier le plus des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, tels que ceux issus de milieux défavorisés, tendent à y participer le moins et continuent de rencontrer des difficultés pour y accéder;
	[6 bis] Commission européenne, Rapport sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe, septembre 2024.

Or. en

Amendement 126
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que l'Union est confrontée à de profonds changements démographiques caractérisés par de faibles taux de natalité, le vieillissement de la population et la diminution de la main-d'œuvre; que ces tendances augmentent la pression sur les marchés du travail, la productivité, les systèmes de retraite et de soins et appellent des réformes tournées vers l'avenir pour renforcer la participation au marché du travail, soutenir le vieillissement actif et assurer la viabilité à long terme des systèmes de protection sociale;

Or. en

Amendement 127
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'Union s'élève actuellement à 12 %, en raison notamment de la part disproportionnée des tâches ménagères et de la garde des enfants qui incombent aux femmes et de la sous-évaluation persistante des professions majoritairement féminines; que les femmes sont plus exposées au risque de pauvreté, en particulier lorsqu'elles sont âgées, l'écart de retraite entre les femmes et les hommes atteignant actuellement 24,5 %;

Or. en

Amendement 128
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant qu'il n'existe actuellement aucune collecte régulière de données à l'échelle de l'Union sur l'investissement dans les services sociaux et sur leur couverture; que la collecte de ces données est essentielle pour une analyse scientifiquement fondée des politiques sociales nationales dans le cadre du Semestre européen;

Or. en

Amendement 129
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Considérant H ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H ter. considérant que le rapport annuel 2025 de la Cour des comptes européenne souligne qu'il est nécessaire d'améliorer la mise en œuvre des fonds de cohésion de l'Union afin qu'ils aient une incidence maximale sur les bénéficiaires finaux; que, vu que l'Union se trouve désormais à mi-chemin de la période de programmation 2021-2027, il est essentiel de renforcer la coordination entre la planification des projets à forte valeur ajoutée et leur mise en œuvre effective par les États membres; que ces améliorations doivent s'accompagner de systèmes d'audit solides et systématiques au niveau national, qui garantissent la transparence, l'efficacité et la responsabilité; que le manque de

transparence observée dans la mise en œuvre de la facilité pour la relance et la résilience, y compris les lacunes liées à la publication et à l'accessibilité des informations sur les bénéficiaires finaux, telles que l'identification des principaux bénéficiaires des financements, souligne la nécessité de normes de transparence plus claires et plus cohérentes dans tous les instruments de financement de l'Union, sans remettre en cause l'orientation stratégique des fonds vers les objectifs de cohésion, de compétitivité et d'inclusion sociale de l'Union;

Or. en

Amendement 130
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant H ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H ter. considérant que la part du travail dans le revenu national de l'Union a diminué structurellement au cours des dernières décennies et s'est stabilisée à un niveau inférieur à celui des périodes précédentes, tandis que la part de la valeur ajoutée qui revient au capital a augmenté; que, depuis le milieu des années 1990, la productivité du travail par heure a augmenté d'environ 34 %, tandis que la rémunération réelle par heure n'a augmenté que d'environ 25 %, et donc que la productivité du travail a augmenté beaucoup plus rapidement que la rémunération réelle par heure, ce qui se traduit par un écart persistant entre la productivité et les salaires ainsi que par un moins-perçu structurel des travailleurs par rapport à la valeur qu'ils créent; que cet écart ne s'explique pas uniquement par le recours aux technologies, mais

qu'il reflète des choix institutionnels et politiques, notamment l'affaiblissement de la négociation collective, des politiques de modération salariale et des stratégies de délocalisation qui ont réduit le pouvoir de négociation des travailleurs;

Or. en

Amendement 131
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Considérant H ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H ter. considérant que l'économie sociale joue un rôle unique dans le développement de solutions inclusives et innovantes au niveau local pour compléter les modèles économiques traditionnels; que le soutien public à l'économie sociale est élevé, 88 % des personnes interrogées dans le cadre de l'Eurobaromètre étant favorables aux stratégies et à la législation visant à soutenir l'économie sociale[7 bis];
	[7 bis] Eurobaromètre spécial 567, «Social Econonomy in the life of Europeans», octobre 2025.

Or. en

Amendement 132
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant H quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

H quater. considérant que l'économie sociale est une composante essentielle de l'économie sociale de marché de l'Union, qui place les objectifs sociaux et environnementaux au-dessus du profit et réinvestit la majeure partie de ses excédents au service de l'intérêt collectif; que, selon la Commission, environ 6,3 % de la population active de l'Union travaille dans l'économie sociale; que l'Union devrait développer pleinement le potentiel de création d'emplois de qualité, d'innovation sociale et de fourniture de services de proximité et de services sociaux, en particulier dans les régions à fort taux de chômage, qui souffrent du dépeuplement ou qui ont un accès limité aux services essentiels;

Or. en

Amendement 133
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Considérant H quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H quinquies. considérant que le dialogue social et la négociation collective sont essentiels pour la compétitivité, la productivité du travail et la cohésion sociale de l'Union; que la déréglementation et l'accent mis sur la réduction des charges administratives risquent de nuire à la qualité des emplois et des conditions de travail et de creuser les inégalités, mettant ainsi en péril la croissance équitable et durable;

Or. en

Amendement 134

Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'avantage concurrentiel qui découle de l'investissement dans le modèle social de l'Union; demande que les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, soient intégrées dans le processus du Semestre européen; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à tirer parti de la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle; demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux;	1. souligne l'avantage concurrentiel qui découle de l'investissement dans le modèle social de l'Union; demande que les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, soient intégrées dans le processus du Semestre européen ***de manière équilibrée, en veillant à ce que les mesures pour stimuler la compétitivité ne sapent pas les droits sociaux, les services publics ou les structures de négociation collective***; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à tirer parti de la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle; ***souligne qu'il importe d'utiliser le tableau de bord social et le cadre de convergence sociale pour mettre en évidence les risques et suivre les progrès accomplis dans la réduction des inégalités, le renforcement des systèmes de protection sociale et la promotion de bonnes conditions de travail;*** demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux;

Or. en

Amendement 135
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne ***l'avantage concurrentiel qui découle de l'investissement dans le modèle social de l'Union; demande que les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et*** de l'État-providence, ***ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, soient intégrées dans le processus du Semestre européen; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance*** économique ***et invite les États membres à tirer parti de la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle; demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions*** de l'Union***, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux***;	1. souligne ***qu'en raison de la profonde crise démographique, l'Union est confrontée au risque d'effondrement de ses systèmes de retraite et du modèle*** de l'État-providence***; fait ressortir que la crise démographique est également l'une des principales causes de la stagnation*** économique ***et de la perte de compétitivité*** de l'Union;

Or. en

Amendement 136
Galato Alexandraki, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'avantage concurrentiel qui découle de l'investissement dans le modèle social de l'Union; demande que les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, soient intégrées dans le processus du Semestre européen; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à	1. souligne l'avantage concurrentiel qui découle de l'investissement dans le modèle social de l'Union; demande que les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, soient intégrées dans le processus du Semestre européen; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à

tirer parti de la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle; demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux;	tirer parti de la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle; demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux; ***souligne que la hausse de l'emploi ne se traduit pas automatiquement par une amélioration des conditions de vie, en raison de l'augmentation du coût de la vie et de la compression du pouvoir d'achat; demande que le Semestre européen prenne en compte les indicateurs de salaires nets, afin que les recommandations reflètent la situation économique réelle des travailleurs;***
	Or. el

Amendement 137
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne ***l'avantage concurrentiel qui découle de l'investissement dans le modèle social de l'Union; demande*** que les recommandations ***du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, soient intégrées dans le processus du Semestre européen; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les*** États membres à ***tirer parti*** de la ***possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les*** priorités ***de ce socle; demande que le*** cadre de gouvernance intégré ***se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec*** une association égale ***de leurs organes***	1. souligne ***le fait*** que les recommandations ***externes ne doivent pas enfreindre la liberté des*** États membres à ***établir, selon leurs procédures constitutionnelles, les budgets nationaux ; que le respect du rôle des parlements nationaux est la seule garantie démocratique dans le choix des orientations*** de la ***politique sociale et la définition des*** priorités ***politiques; estime que ce rôle ne doit pas être entravé ou limité par un*** cadre de gouvernance intégré ***ou*** une association égale ***d'organes*** économiques et sociaux;

économiques et sociaux;

Or. fr

Amendement 138
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'avantage concurrentiel ***qui découle de l'investissement*** dans le modèle social de l'Union; demande que les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, soient intégrées dans le processus du Semestre européen; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à tirer parti de la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle; demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux;	1. souligne ***qu'il est nécessaire de s'assurer de*** l'avantage concurrentiel ***lorsque l'on investit*** dans le modèle social de l'Union; demande que les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, soient intégrées dans le processus du Semestre européen; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à tirer parti de la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle; demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux; ***souligne que les investissements sociaux doivent être conçus de manière durable sur le plan budgétaire et fondés sur de solides analyses coûts/avantages au niveau national;***

Or. en

Amendement 139
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne ***l'avantage concurrentiel*** qui ***découle*** de l'investissement dans le modèle social de l'Union; ***demande que*** les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, ***soient intégrées dans le*** processus du Semestre européen; ***se félicite*** de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à ***tirer parti de*** la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle; ***demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux;***	1. souligne ***les avantages*** qui ***pourraient découler*** de l'investissement dans le modèle social de l'Union; ***encourage les États membres à prendre en considération*** les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, ***lors de la mise en œuvre du*** processus du Semestre européen; ***s'inquiète*** de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à ***utiliser*** la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle;

Or. en

Amendement 140
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'avantage concurrentiel qui découle de l'investissement dans le modèle social de l'Union; demande que les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, soient intégrées dans le processus du Semestre européen; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à tirer parti de la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les	1. souligne l'avantage concurrentiel qui découle de l'investissement dans le modèle social de l'Union; demande que les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, ***du moment qu'elles étayent les objectifs du socle européen des droits sociaux,*** soient intégrées dans le processus du Semestre européen; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à

priorités de ce socle; demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux;	tirer parti de la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle ***et d'œuvrer à la justice sociale et à la convergence ascendante***; demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux;

Or. en

Amendement 141
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne l'avantage concurrentiel qui découle de l'investissement dans le modèle social de l'Union; demande que les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, soient intégrées dans le processus du Semestre européen; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à tirer parti de la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle; demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux;	1. souligne l'avantage concurrentiel qui découle de l'investissement dans le modèle social de l'Union; demande que les recommandations du groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État-providence, ainsi que les recommandations des rapports Letta et Draghi, soient intégrées dans le processus du Semestre européen ***afin de protéger et de renforcer l'économie sociale de marché de l'Union***; se félicite de l'intégration du socle européen des droits sociaux dans le cadre de gouvernance économique et invite les États membres à tirer parti de la possibilité de prolonger la période d'ajustement pour investir dans les priorités de ce socle; demande que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, avec une association égale de leurs organes économiques et sociaux;

Or. en

Amendement 142

Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. estime que la Commission et les États membres devraient veiller à ce que les politiques budgétaires au sein du Semestre européen soutiennent des investissements conformes au socle européen des droits sociaux; souligne que cet investissement social est essentiel pour la cohésion sociale, la convergence ascendante, la viabilité économique à long terme et pour relever les défis constatés dans le tableau de bord social et le cadre de convergence sociale;

Or. en

Amendement 143
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. suggère que le cadre de gouvernance intégré se retrouve dans les processus internes des institutions de l'Union, grâce à l'implication équilibrée de leurs organes économiques et sociaux, sans recourir à des normes doubles et conçues dans un but politique en ce qui concerne les décisions économiques qui contribuent à la compétitivité, à la productivité, au plein accès de tous les citoyens de l'Union à l'enseignement supérieur (Erasmus) et aux transitions des économies des États membres;

Or. en

Amendement 144
Galato Alexandraki, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que la promotion de l'emploi et des compétences nécessite un environnement des entreprises favorable au développement des petites et moyennes entreprises (PME); prévient que la charge réglementaire excessive pèse de manière disproportionnée sur les PME et limite leur capacité à offrir des emplois de qualité;

Or. el

Amendement 145
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. regrette le manque de données et d'analyses sur les inégalités et la concentration des richesses dans l'Union, car il s'agit de l'un des principaux facteurs déterminants de la pauvreté; invite la Commission et les États membres à évaluer l'impact socio-économique des inégalités de richesse et à proposer d'urgence des mesures garantissant une répartition plus équitable des richesses et des ressources afin de progresser vers l'objectif de réduction de la pauvreté de 15 millions de personnes d'ici à 2030 et d'étoffer la classe moyenne;

Or. en

Amendement 146
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que la Commission et le Conseil devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux; demande d'intégrer les objectifs du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux au cœur du Semestre européen en faisant de ces objectifs des critères de référence dans les évaluations du Semestre européen;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 147
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que la Commission et le Conseil devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux; demande d'intégrer les objectifs du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux au cœur du Semestre européen en faisant de ces objectifs des critères de référence dans les évaluations du Semestre européen;	***supprimé***

Or. en

Amendement 148
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que la Commission et le Conseil devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux; demande d'intégrer les objectifs du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux au cœur du Semestre européen en faisant de ces objectifs des critères de référence dans les évaluations du Semestre européen;	***supprimé***

Or. en

Amendement 149
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que la Commission et le Conseil devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux; demande d'intégrer les objectifs du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux au cœur du Semestre européen en faisant de ces objectifs des critères de référence dans les évaluations du Semestre européen;	***supprimé***

Or. en

Amendement 150
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***estime que*** la Commission et ***le*** Conseil ***devraient redoubler d'efforts pour mettre*** en œuvre ***le*** socle européen des droits sociaux; demande d'intégrer les objectifs du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux au cœur du Semestre européen en faisant de ces objectifs des critères de référence dans les évaluations du Semestre européen;	2. ***demande instamment à*** la Commission et ***au*** Conseil ***d'accélérer la mise*** en œuvre ***du*** socle européen des droits sociaux; demande d'intégrer les objectifs du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux au cœur du Semestre européen en faisant de ces objectifs des critères de référence dans les évaluations du Semestre européen; ***relève que le rapport conjoint sur l'emploi 2026 se concentre principalement sur les compétences et les pénuries de main-d'œuvre et ne fournit pas suffisamment d'évaluation globale de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; souligne que cette focalisation trop étroite n'est pas entièrement conforme au règlement (UE) 2024/1263, qui exige un suivi systématique de l'ensemble des 20 principes du socle européen des droits sociaux, y compris la réduction de la pauvreté, le logement, les soins de santé et la protection sociale; invite la Commission à corriger ce déséquilibre dans les prochains cycles afin de présenter une image précise et complète de la situation sociale dans l'Union;***

Or. en

Amendement 151
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que la Commission et ***le Conseil*** devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux; demande d'intégrer les objectifs du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux au cœur du Semestre européen en faisant de ces	2. estime que la Commission et ***les États membres*** devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux***; se félicite à cet égard de l'annonce d'un nouveau plan d'action sur la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux afin de***

objectifs des critères de référence dans les évaluations du Semestre européen;	***donner un nouvel élan au progrès social; souligne qu'il est nécessaire que le plan d'action actualisé contienne des propositions ambitieuses pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que des mesures de soutien aux travailleurs pour gérer les transitions écologique et numérique, en particulier en ce qui concerne les compétences, l'enseignement et la formation professionnels et l'apprentissage tout au long de la vie***; demande d'intégrer les objectifs du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux au cœur du Semestre européen en faisant de ces objectifs des critères de référence dans les évaluations du Semestre européen;

Or. en

Amendement 152
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. estime que la Commission et le Conseil devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux; demande d'intégrer les objectifs du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux au cœur du Semestre européen en faisant de ces objectifs des critères de référence dans les évaluations du Semestre européen;	2. estime que la Commission et le Conseil devraient redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux; demande d'intégrer les objectifs du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux au cœur du Semestre européen en faisant de ces objectifs des critères de référence dans les évaluations du Semestre européen; ***souligne que le suivi du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux doit traduire les engagements politiques en mesures concrètes, au moyen d'objectifs clairs et mesurables et d'indicateurs de suivi solides;***

Or. en

Amendement 153
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. est préoccupé par le fait qu'en 2024, 93,3 millions de personnes dans l'Union étaient toujours exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale; souligne que sans un changement de paradigme dans l'approche de la lutte contre la pauvreté, l'Union et ses États membres n'atteindront pas leurs objectifs visant à la réduire; estime que l'annonce de la toute première stratégie européenne de lutte contre la pauvreté est un pas dans la bonne direction pour inverser la tendance, mais qu'elle doit prévoir une approche globale pour traiter les aspects multidimensionnels de la pauvreté et de l'exclusion sociale, avec des actions concrètes, une solide dotation budgétaire, et une mise en œuvre et un suivi rigoureux; souligne en outre que cette stratégie devrait placer la lutte contre la pauvreté des enfants au centre de ses préoccupations afin de briser le cycle de la pauvreté;

Or. en

Amendement 154
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. considère que les objectifs du socle européen des droits sociaux devraient servir de base aux évaluations du

Semestre européen en tant que critères d'orientation non contraignants, tout en laissant aux États membres une marge de manœuvre quant à la manière d'atteindre ces objectifs, dans le respect des compétences nationales et des contraintes budgétaires;

Or. en

Amendement 155
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. souligne que la mise en œuvre de la directive relative aux salaires minimaux est essentielle pour lutter contre la pauvreté des travailleurs et encourager le travail; se félicite des effets positifs de cette directive sur la réduction de l'écart entre le salaire minimum et le salaire moyen dans les États membres et sur la convergence des salaires dans toute l'Europe; invite instamment les États membres à mettre pleinement en œuvre la recommandation du Conseil relative à un revenu minimum adéquat pour garantir une inclusion active et rappelle qu'une directive de l'UE sur le revenu minimum adéquat et l'inclusion sociale active, conformément au principe de subsidiarité, comblerait les lacunes de l'acquis social de l'Union en contribuant à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté tout en favorisant l'intégration active des personnes absentes du marché du travail;

Or. en

Amendement 156
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. invite la Commission à mettre en œuvre les objectifs du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux de manière progressive et proportionnée, en accordant aux États membres des périodes d'adaptation et des dispositions transitoires suffisantes;

Or. en

Amendement 157
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. se félicite qu'une analyse de la mise en œuvre de la garantie pour l'enfance soit incluse dans tous les rapports nationaux du paquet de printemps 2025 et demande que cela soit toujours le cas dans les prochains cycles du Semestre européen; regrette toutefois le manque de suivi de ces conclusions: seules deux recommandations par pays en 2025 appellent en effet à prendre des mesures pour lutter contre la pauvreté des enfants; réitère à cet égard son appel en faveur d'une augmentation du financement de la garantie européenne pour l'enfance avec un budget spécifique d'au moins 20 milliards d'euros et de l'affectation par les États membres d'au moins 5 % des fonds du Fonds social européen plus (FSE+) à la lutte contre la pauvreté des enfants et à la promotion de leur bien-être, 10 % au moins de ces fonds étant réservés aux États membres dont les niveaux de pauvreté des enfants dépassent

la moyenne de l'Union;

Or. en

Amendement 158
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quinquies. estime que les recommandations par pays devraient porter la trace du respect par les États membres du principe budgétaire concernant les exigences de dotation minimale de fonds pour lutter contre la pauvreté des enfants définies dans le règlement instituant le FSE+; souligne l'importance des négociations à venir sur le prochain cadre financier pluriannuel afin de fournir un budget ambitieux pour la garantie pour l'enfance et de répondre au défi croissant de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants;

Or. en

Amendement 159
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. se félicite de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; souligne la nécessité d'une cohérence entre le Semestre européen, le suivi du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et ces instruments à venir,	***supprimé***

avec des objectifs mesurables et les recommandations par pays correspondantes;

Or. en

Amendement 160
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. se félicite de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; souligne la nécessité d'une cohérence entre le Semestre européen, le suivi du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et ces instruments à venir, avec des objectifs mesurables et les recommandations par pays correspondantes;	3. se félicite de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité ***et la première stratégie européenne de lutte contre la pauvreté***; souligne la nécessité d'une cohérence entre le Semestre européen, le suivi du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et ces instruments à venir, avec des objectifs mesurables et les recommandations par pays correspondantes; ***considère qu'une action urgente de l'Union est nécessaire pour lutter contre les niveaux élevés et constants de pauvreté et d'exclusion sociale dans l'Union, en particulier chez les enfants, les jeunes et les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes qui ne sont pas nées dans un pays de l'Union, les personnes LGBTI et les communautés roms; souligne qu'il convient de donner la priorité à l'accès à des services sociaux de haute qualité, notamment en fixant des objectifs mesurables et assortis de délais pour réduire le sans-abrisme et garantir la sécurité énergétique des ménages vulnérables;***

Or. en

Amendement 161
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. se félicite de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; souligne la nécessité d'une cohérence entre le Semestre européen, le suivi du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et ces instruments à venir, avec des objectifs mesurables et les recommandations par pays correspondantes;	3. se félicite de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; ***souligne qu'il est nécessaire qu'une telle loi traite de la gestion algorithmique sur le lieu de travail, de la transition juste, des risques psychosociaux et du droit à la déconnexion et au télétravail, afin de garantir un environnement de travail réellement sûr et moderne pour tous;*** souligne la nécessité d'une cohérence entre le Semestre européen, le suivi du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et ces instruments à venir, avec des objectifs mesurables et les recommandations par pays correspondantes;

Or. en

Amendement 162
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. se félicite de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; souligne la nécessité d'une cohérence entre le Semestre européen, le suivi du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et ces instruments à venir, avec des objectifs mesurables et les	3. se félicite de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité ***et le plan européen pour des logements abordables ainsi qu'un renforcement de la garantie européenne pour l'enfance***; souligne la nécessité d'une cohérence entre le Semestre européen, le suivi du plan

recommandations par pays correspondantes;	d'action sur le socle européen des droits sociaux et ces instruments à venir, avec des objectifs mesurables et les recommandations par pays correspondantes;

Or. en

Amendement 163
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***se félicite de*** l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; ***souligne la nécessité d'une cohérence entre le Semestre européen, le suivi du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et ces instruments à venir, avec des*** objectifs ***mesurables et les recommandations par pays correspondantes***;	3. ***note*** l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; ***rappelle que pour concourir à ces nobles*** objectifs***, le retour à la prospérité économique est nécessaire; encourage donc la Commission à user des prérogatives que lui confèrent les Traités, et concourir à ces fins en améliorant la compétitivité en Europe, plutôt que d'en atténuer les conséquences au mépris du principe de subsidiarité***;

Or. fr

Amendement 164
Galato Alexandraki, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. se félicite de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; ***souligne la nécessité d'une cohérence***	3. se félicite de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; ***souligne que la notion d'«emploi de***

entre le Semestre européen, le suivi du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et ces instruments à venir, avec des objectifs mesurables et les recommandations par pays correspondantes;	***qualité» doit être liée à la croissance de la productivité, au développement des compétences et au renforcement technologique des entreprises; insiste sur le fait que, sans ces facteurs, les salaires et les conditions de travail ne sauraient être améliorés de manière durable et substantielle;***

Or. el

Amendement 165
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. se félicite de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 ***et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; souligne la nécessité d'une cohérence entre le Semestre européen, le suivi du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et ces instruments à venir, avec des objectifs mesurables et les recommandations par pays correspondantes***;	3. se félicite de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050***; souligne que les progrès dans ce domaine ne peuvent être réalisés qu'au niveau national et que le rôle de la Commission et des autres organes de l'Union à cet égard est de soutenir les efforts des États membres***;

Or. en

Amendement 166
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. rappelle que la création d'emplois de qualité est essentielle pour attirer une main-d'œuvre qualifiée et inciter les

employeurs à investir dans le développement des compétences des travailleurs; rappelle que les difficultés de recrutement et l'inadéquation des compétences découlent souvent d'une médiocre qualité de l'emploi, l'absence de politique des ressources humaines orientée vers les personnes et des possibilités inexploitées en ce qui concerne la conception des postes de travail[6 bis]; invite la Commission à s'attaquer à ce problème grâce à l'acte législatif sur des emplois de qualité et à l'union des compétences en adaptant les politiques de reconversion et de perfectionnement professionnels et en introduisant des mesures qui favorisent de meilleures conditions de travail, la santé et la sécurité au travail et la création d'emplois de qualité, y compris dans l'environnement de travail numérique et automatisé; souligne que la gestion algorithmique transparente et le respect du principe de responsabilité sont deux éléments indispensables de la qualité de l'emploi; souligne que la qualité de l'emploi et le travail décent[6 ter] sont essentiels pour une Europe saine et résiliente et doivent être évalués au moyen d'un cadre de suivi global (tel que celui d'Eurofound et de l'Organisation internationale du travail) qui ne s'arrête pas aux salaires et à la sécurité de l'emploi, mais englobe l'environnement de travail physique et social, le temps de travail et son intensité, les compétences et l'autonomie, les perspectives de carrière et l'accès à la formation et à la reconversion professionnelle[6 quater];

6 bis

https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2023-0079_FR.html

6 ter

https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@europe/@ro-geneva/@ilo-

lisbon/documents/event/wcms_667247.pdf

[6 quater] Eurofound, «European Working Conditions Survey 2024: Overview report».

Or. en

Amendement 167
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. fait observer que l'éradication de la pauvreté s'est avérée être l'un des défis les plus complexes dans le cadre économique actuel des sociétés occidentales, comme le montre clairement le fait que la pauvreté n'a pas diminué progressivement malgré la croissance du PIB et la réduction du chômage; souligne qu'il est nécessaire de disposer d'un cadre de gouvernance pour réduire les inégalités multidimensionnelles afin de construire une société juste qui ne laisse aucune place à la pauvreté et qu'il ne sera possible d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 qu'en s'attaquant aux causes profondes de la pauvreté et des inégalités au moyen d'un ensemble complet d'objectifs, de jalons et de mesures structurelles contraignants; appelle dans ce contexte à l'élaboration d'une loi européenne de lutte contre la pauvreté, établissant l'objectif contraignant de l'Union pour l'éradication de la pauvreté d'ici à 2050, avec des objectifs intermédiaires et des plans nationaux contraignants, qui serviront de cadre juridique de base pour construire une Union de bien-être, de perspectives et de prospérité pour tous;

Or. en

Amendement 168
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se félicite de la priorité accordée à la qualité de l'emploi avec la publication de la feuille de route pour des emplois de qualité; reconnaît que la qualité de l'emploi couvre différents critères qui combinent la rémunération, les conditions de travail, la sécurité de l'emploi, les possibilités de développement, la sécurité au travail, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'accès à la protection sociale; souligne que l'accès à des services de qualité, tels que l'éducation et l'accueil de la petite enfance et les soins de santé, fait également partie de cette feuille de route, car il permet aux travailleurs de participer et de s'intégrer durablement au marché du travail;

Or. en

Amendement 169
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. prend note de l'ambition de la Commission d'éradiquer la pauvreté d'ici à 2050 et de son intention de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; souligne que toute initiative, y compris le Semestre européen et le suivi du plan

d'action sur le socle européen des droits sociaux, devrait respecter les compétences des États membres et être mise en œuvre conformément aux priorités nationales, sans appliquer deux poids deux mesures, avec des objectifs mesurables et, le cas échéant, des orientations par pays;

Or. en

Amendement 170
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se réjouit de l'intention de la Commission de proposer un acte législatif sur des emplois de qualité; souligne que toute initiative devrait préserver la diversité du marché du travail dans les États membres et éviter d'imposer une charge réglementaire disproportionnée aux PME;

Or. en

Amendement 171
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne qu'il est essentiel de sortir les enfants de la pauvreté et de l'exclusion sociale pour rompre la transmission intergénérationnelle de ces maux; invite la Commission et les États membres à mettre en œuvre pleinement et rapidement la garantie européenne pour l'enfance

dans tous les États membres, grâce notamment à des mesures pour renforcer cette garantie en augmentant son budget spécifique à 20 milliards d'euros au minimum et en assurant un suivi rigoureux, et à traduire cette mise en œuvre dans le Semestre européen au moyen de recommandations par pays ambitieuses et de rapports réguliers sur les progrès accomplis; demande en outre une révision du tableau de bord social afin d'y inclure des indicateurs reflétant pleinement les causes et les tendances de la pauvreté et de l'inégalité, ainsi que la création d'un indice de progrès social pour mesurer la réduction des inégalités, l'accès à des possibilités et l'amélioration du bien-être, fondé sur des données désagrégées reflétant les différents groupes de population, et l'inclusion de l'indice d'égalité de genre de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans le tableau de bord social;

Or. en

Amendement 172
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne qu'il faut inclure dans les recommandations par pays publiés dans le cadre du Semestre européen des mesures garantissant l'égalité de traitement et l'accès des personnes handicapées à la protection sociale, aux services sociaux essentiels tels que la santé et les soins, l'éducation et le logement, ainsi qu'au marché du travail, conformément à la résolution du Parlement européen sur la stratégie de l'UE en faveur des droits des

personnes handicapées après 2024[7 bis];

7 bis

https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-10-2025-0308_FR.html

Or. en

Amendement 173
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. met en avant que la transition numérique et l'intelligence artificielle ont le potentiel d'améliorer l'efficacité et la qualité du travail, et de stimuler ainsi la productivité; souligne toutefois qu'il est nécessaire d'élaborer des règles claires et contraignantes sur l'utilisation de l'IA et de la gestion algorithmique dans le monde du travail, y compris des garanties contre la discrimination et les risques psychosociaux;

Or. en

Amendement 174
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. demande à la Commission d'inclure dans les rapports nationaux une évaluation de la proportionnalité et des coûts administratifs des réformes proposées et d'envisager, le cas échéant, des solutions moins lourdes;

Or. en

Amendement 175
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. fait ressortir que la pauvreté n'est pas seulement une question de pénurie de ressources, mais aussi un problème d'inégalités et de concentration des richesses et des ressources entre quelques mains; souligne qu'il faut investir dans les personnes et protéger les plus vulnérables, et que cela doit être le principe directeur de toute politique européenne visant à éradiquer la pauvreté d'ici à 2050; appelle donc de ses vœux une directive européenne sur un cadre pour des régimes de revenu minimum, afin de protéger le droit à une vie décente, en garantissant la couverture de chaque personne dans le besoin en Europe par un régime de revenu minimum;

Or. en

Amendement 176
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. invite la Commission à inclure dans le prochain acte législatif sur des emplois de qualité des mesures visant à réglementer les conditions du télétravail et le droit à la déconnexion dans l'ensemble de l'Union, en tant que mesure

essentielle pour garantir le bien-être mental des travailleurs de l'Union et compléter la directive concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants; demande en outre que cet acte législatif sur des emplois de qualité propose une solution aux problèmes des risques psychosociaux et du bien-être au travail;

Or. en

Amendement 177
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. réaffirme que des salaires décents et des systèmes de négociation collective solides sont essentiels pour réduire la pauvreté des travailleurs et garantir la demande intérieure; relève que, selon le rapport conjoint sur l'emploi 2026, les récentes augmentations des salaires minimaux légaux, souvent supérieures à 20 % entre 2022 et 2025 et à 40 % dans plusieurs États membres, ont contribué à protéger le pouvoir d'achat des travailleurs à bas salaire et ont soutenu la croissance des salaires dans les secteurs à bas salaire, mais que la pauvreté des travailleurs touchait encore 8,2 % des travailleurs en 2024 et que les salaires réels dans de nombreux pays n'ont pas encore retrouvé leurs niveaux d'avant la pandémie; constate qu'au cours des dernières décennies, la productivité horaire du travail a augmenté plus rapidement que la rémunération horaire réelle, ce qui n'a cessé de creuser l'écart entre la productivité et les salaires et a favorisé une perte de pouvoir d'achat et de niveau de vie au niveau structurel

pour les travailleurs; souligne que les gains de productivité doivent se traduire par une rémunération équitable afin que les travailleurs puissent bénéficier de la valeur économique qu'ils créent et que la part des salaires puisse être stabilisée; invite la Commission à contrôler la mise en œuvre de la directive relative aux salaires minimaux également dans le cadre du Semestre européen, en veillant à ce que les États membres promeuvent la couverture des négociations collectives;

Or. en

Amendement 178
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. rappelle avec inquiétude la persistance d'un écart de 24 % en matière d'emploi des personnes handicapées; invite la Commission à mettre à jour la stratégie de l'UE en faveur des droits des personnes handicapées avec de nouvelles initiatives et actions phares à partir de 2026 qui garantissent la conformité de l'Union et des États membres avec la convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies et qui, en particulier, tiennent compte de l'inclusion sociale et de la vie autonome des personnes handicapées et des obstacles s'opposant encore à leur libre circulation, et qui leur permettent d'accéder à une éducation, à une formation et à un emploi de qualité en établissant une garantie européenne pour l'emploi et les compétences des personnes handicapées;

Or. en

Amendement 179
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 sexies. se déclare préoccupé par le fait que les Roms continuent à se heurter à des obstacles importants en matière d'emploi en raison de préjugés tenaces qui limitent leurs perspectives; souligne que la lutte contre toutes les formes de discrimination et de stéréotypes est essentielle pour garantir un marché du travail inclusif; rappelle l'objectif du cadre stratégique de l'UE pour les Roms de réduire de moitié l'écart du taux d'emploi entre les Roms et la population générale et de faire en sorte qu'au moins 60 % des Roms aient un travail rémunéré d'ici à 2030, mais regrette l'absence de progrès dans l'accès à l'emploi des Roms et la proportion croissante de Roms parmi les jeunes sans emploi qui ne suivent ni études ni formation;

Or. en

Amendement 180
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 3 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 sexies. invite la Commission à évaluer systématiquement et à rendre transparentes dans quelle mesure les bénéfices, les marges commerciales, les salaires et les impôts contribuent respectivement à l'inflation et à la

répartition de la valeur ajoutée entre le capital et le travail, et à traduire cette analyse dans ses orientations politiques et ses recommandations par pays;

Or. en

Amendement 181
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 septies. regrette que les objectifs du cadre stratégique de l'UE pour les Roms ne soient pas poursuivis plus activement dans les États membres et ne fassent pas l'objet d'une attention plus soutenue dans le cadre du Semestre européen, en particulier dans les recommandations par pays; invite instamment les États membres à adopter une approche intégrée, axée sur l'égalité, et à veiller à ce que les politiques et les services publics atteignent effectivement tous les Roms, y compris ceux qui vivent dans des zones rurales et isolées; invite en outre les États membres à mettre pleinement en œuvre les directives relatives aux organismes pour l'égalité de traitement et à veiller à ce que les violations majeures des obligations en matière de lutte contre la discrimination fassent l'objet d'un suivi et d'un signalement dans le cadre du Semestre européen; appelle à un renforcement des liens entre le Semestre européen et les cadres européens existants, ainsi que les cadres stratégiques nationaux pour les Roms et les plans d'action nationaux contre le racisme;

Or. en

Amendement 182
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 octies. souligne que la réponse aux pénuries de main-d'œuvre dans l'Union doit également passer par une mobilité accrue et facilitée de la main-d'œuvre sur l'ensemble de son territoire; invite à ce propos la Commission à analyser l'efficacité de la plateforme du réseau européen des services de l'emploi (EURES) en vue d'une éventuelle révision de son fonctionnement; demande à la Commission de veiller à ce que l'initiative sur la transférabilité des compétences, qui sera lancée prochainement, s'attaque aux obstacles actuels à la reconnaissance des compétences, notamment en élargissant le champ d'application de la directive 2005/36/CE; demande en outre à la Commission, dans ce contexte, de renforcer et de faciliter la reconnaissance des compétences et des qualifications dans l'Union, notamment en renforçant les procédures de validation de l'apprentissage non formel et informel et en promouvant ces procédures de manière ciblée auprès des groupes les plus éloignés du marché du travail;

Or. en

Amendement 183
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 nonies. souligne les pénuries croissantes de compétences dans les

domaines techniques et l'importance d'une stratégie d'enseignement et de formation professionnels qui aborde les questions de la fragmentation, de l'investissement, de l'attractivité et de la modernisation dans le contexte la double transition; rappelle le rôle essentiel joué par l'enseignement et la formation professionnels et la formation par le travail pour apporter aux jeunes qui entrent sur le marché du travail les connaissances, les capacités et les compétences nécessaires;

Or. en

Amendement 184
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 decies. rappelle qu'il importe d'améliorer l'accès des travailleurs indépendants à la protection sociale, et invite la Commission à avoir recours au Semestre européen pour suivre la mise en œuvre nationale de la recommandation du Conseil relative à l'accès des travailleurs salariés et non salariés à la protection sociale, y compris dans le cadre des recommandations par pays; rappelle que le taux de professionnels indépendants dans les secteurs de la culture et de la création est plus de deux fois supérieur à celui de la population générale, d'où la nécessité de mesures ciblées pour ces secteurs; se félicite, dans ce contexte, de l'annonce d'une charte des artistes de l'Union visant à définir les principes fondamentaux et les engagements en faveur de conditions de travail équitables dans les secteurs en question, mais demande instamment à la Commission d'avancer sa publication à 2026, car ces

questions sont en suspens depuis longtemps;

Or. en

Amendement 185
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 undecies. se félicite que la Commission se soit fixé pour objectif d'utiliser le Semestre européen pour atteindre les objectifs de la boussole pour la compétitivité, qui est essentielle pour améliorer la productivité et le fonctionnement des marchés du travail, mais précise qu'il faut réussir à concilier ce projet avec la promotion d'une convergence sociale ascendante et le socle européen des droits sociaux; souligne que la compétitivité hors coût, telle que la qualité des produits et des services, peut également soutenir la productivité et des salaires adéquats; estime que le modèle social de l'Union fait partie intégrante de sa compétitivité et que la simplification nécessaire des charges administratives pour les entreprises doit préserver et garantir les droits sociaux;

Or. en

Amendement 186
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 3 duodecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 duodecies. constate avec inquiétude le

	nombre croissant de restructurations d'entreprises en Europe et leur incidence sur les travailleurs et les sous-traitants; regrette, dans ce contexte, la suppression du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation et du Fonds pour une transition juste dans le prochain CFP; souligne l'importance de la politique et de la législation de l'Union, appuyées par un financement, destinées à soutenir les travailleurs en transition et à adapter leurs compétences aux industries tournées vers l'avenir;

Or. en

Amendement 187
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 188
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence	***supprimé***

sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante;

Or. en

Amendement 189
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante;	4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante; ***se félicite que la proposition de rapport conjoint sur l'emploi fournisse une analyse par pays fondée sur les principes du cadre de convergence sociale; invite la Commission à poursuivre le développement d'outils d'analyse quantitative et qualitative innovants au titre de ce nouveau cadre afin d'en faire une utilisation optimale dans les futurs cycles du Semestre européen;***

Or. en

Amendement 190
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*

4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante;	4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante; ***invite la Commission à utiliser pleinement le cadre de convergence sociale et à traduire ses conclusions en recommandations par pays et orientations politiques concrètes;***

Or. en

Amendement 191
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante;	4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante; ***invite la Commission à veiller à ce que le tableau de bord social soit complété par des indicateurs mesurant la charge administrative et les effets des mesures sociales sur la compétitivité;***

Or. en

Amendement 192
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante;	4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante***, de réduction des inégalités, de renforcement des systèmes de protection sociale et de promotion de conditions de travail décentes et de mesures de soutien visant à garantir l'équité dans les transitions***;

Or. en

Amendement 193
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante;	4. se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen; souligne son importance, avec le tableau de bord social, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante; ***constate que des défis subsistent dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté globale et des charges liées aux coûts du logement[8 bis];***
	[8 bis] Eurofound, «The role of trade unions and employers' organisations in the European Semester in 2024-2025», chap. 4, 2026.

Or. en

Amendement 194
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite de*** l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen***;*** souligne ***son importance, avec le tableau de bord*** social***, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante***;	4. ***se déclare préoccupé par*** l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen ***et*** souligne ***que tout suivi du progrès*** social ***devrait respecter pleinement les compétences et les priorités nationales des États membres***;

Or. en

Amendement 195
Galato Alexandraki, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite de l'inclusion permanente du cadre de convergence sociale dans le Semestre européen;*** souligne ***son importance, avec*** le tableau de bord social***, pour recenser les risques et suivre les progrès en matière de convergence sociale ascendante;***	4. souligne ***la nécessité d'une transparence méthodologique dans*** le tableau de bord social***; invite la Commission à publier les hypothèses et les limites de chaque indicateur, afin que les évaluations reflètent fidèlement les conditions socio-économiques des États membres;***

Or. el

Amendement 196
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

4 bis. invite la Commission à intégrer systématiquement le tableau de bord social et les indicateurs du socle européen des droits sociaux dans le Semestre européen, en veillant à ce que les recommandations par pays aient pour but l'éradication de la pauvreté et des inégalités, qu'elles ne compromettent pas l'accès à un emploi de qualité, à la protection sociale, à la négociation collective, à des salaires adéquats, aux services publics, y compris les services publics numérisés, à l'éducation, aux soins de santé et au logement, et que des mesures correctives soient prises chaque fois que les inégalités sociales, telles que la pauvreté ou la pauvreté des travailleurs, augmentent;

Or. en

Amendement 197
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. prend note des risques pour la convergence sociale mis en évidence dans la proposition de rapport conjoint sur l'emploi, tels que les résultats en matière d'emploi des groupes sous-représentés, la sortie précoce du système éducatif et l'éducation des adultes, ainsi que la pauvreté; invite la Commission à approfondir l'analyse de ces risques pour la convergence sociale ascendante dans la deuxième phase de l'analyse et à examiner avec les États membres concernés les mesures prises ou prévues pour faire face à ces risques;

Or. en

Amendement 198
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. relève que, selon une étude d'Eurofound, les organisations de partenaires sociaux ne sont pas suffisamment conscientes des possibilités offertes par le cadre de convergence sociale; insiste pour que les possibilités offertes par ce cadre soient promues plus activement auprès des partenaires sociaux et des organisations de la société civile;

Or. en

Amendement 199
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. demande que le tableau de bord social comprenne des indicateurs comparables sur la participation au marché du travail des travailleurs dans la force de l'âge, la productivité horaire et l'effet des transferts sociaux sur les mesures d'incitation au travail;

Or. en

Amendement 200
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. demande à la Commission d'améliorer le tableau de bord social en y introduisant de nouveaux indicateurs pertinents qui reflètent les tendances et les causes des inégalités, tels que des indicateurs sur l'égalité des chances, l'emploi de bonne qualité, la répartition des richesses, l'accès aux services publics, y compris l'énergie, l'eau et l'assainissement, les services de soins, des retraites adéquates, le taux de sans-abrisme, la santé mentale, les allocations, ainsi que des indicateurs mesurant l'effet social de la dégradation de l'environnement et du changement climatique; rappelle que l'indicateur d'exposition au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale ne révèle pas les causes des inégalités complexes;

Or. en

Amendement 201
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. souligne que l'augmentation de la pauvreté des travailleurs constitue un mauvais résultat du marché du travail, même dans des contextes d'augmentation des taux d'emploi; invite la Commission à considérer l'augmentation de la pauvreté des travailleurs comme un signal d'alarme dans le cadre du tableau de bord social et à proposer des recommandations par pays correctives complètes lorsque de telles tendances persistent;

Or. en

Amendement 202
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. souligne qu'il est nécessaire de relever les principaux défis définis dans le tableau de bord social comme étant «critiques» et «à surveiller», notamment les jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, la surcharge liée aux coûts du logement, l'effet des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté, l'écart en matière d'emploi des personnes handicapées et les enfants exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale;

Or. en

Amendement 203
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. souligne qu'il faut prendre en considération les problèmes essentiels signalés dans le tableau de bord social comme «critiques» et «à surveiller», notamment l'accès à l'accueil des jeunes enfants et aux soins de longue durée, l'écart en matière d'emploi des personnes handicapées, l'efficacité des transferts sociaux sur la réduction de la pauvreté – en particulier pour les groupes vulnérables tels que les jeunes et les personnes âgées, les personnes handicapées et les migrants – ainsi que

l'accès au logement, la pauvreté des enfants et l'accès aux soins de santé;

Or. en

Amendement 204
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. relève que la croissance inclusive n'a pas atteint tous les groupes socio-démographiques, les groupes vulnérables étant confrontés à des disparités relatives croissantes; souligne que les divergences sont évidentes dans des domaines tels que les compétences numériques de base et le revenu disponible des ménages, ce qui indique une aggravation des disparités; fait ressortir que les indicateurs dans des domaines fondamentaux tels que l'écart en matière d'emploi des personnes handicapées et les besoins autodéclarés de traitement médical non satisfaits affichent une tendance à la baisse préoccupante[9 bis];
	[9 bis] Eurofound, «The role of trade unions and employers' organisations in the European Semester in 2024-2025», chap. 4, 2026.

Or. en

Amendement 205
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quinquies. rappelle la recommandation du Conseil du 30 janvier 2023 relative à un revenu minimum adéquat pour garantir une inclusion active, qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en promouvant une aide au revenu adéquate, l'accès aux services essentiels et l'intégration effective sur le marché du travail pour les personnes ne disposant pas de ressources suffisantes; souligne que des régimes de revenu minimum bien conçus sont un élément essentiel de la protection sociale et contribuent à la convergence sociale ascendante et à la croissance inclusive; constate cependant que de nombreux États membres ont encore des prestations de revenu minimum inférieures aux seuils de pauvreté et appelle donc à la mise en place de recommandations par pays relatives au revenu minimum dans le cadre du Semestre européen[10 ter]; encourage les États membres à réformer leurs systèmes fiscaux et budgétaires afin d'assurer un financement durable pour des régimes de revenu minimum adéquats;

[10 ter] https://employment-social-affairs.ec.europa.eu/policies-and-activities/social-protection-social-inclusion/addressing-poverty-and-supporting-social-inclusion/active-inclusion/minimum-income_fr

Or. en

Amendement 206
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 sexies. souligne qu'il est nécessaire d'investir dans l'amélioration des conditions de vie et de travail, notamment en luttant contre l'exclusion sociale et la pauvreté, pour prévenir les problèmes de santé mentale; fait ressortir qu'une mauvaise santé mentale coûte cher à l'Union, notamment en raison d'une baisse de la productivité, et qu'elle est à l'origine de 11,1 millions d'années de vie perdues ou vécues avec un handicap[10 bis];
	[10 bis] Eurofound, «Mental health: Risk groups, trends, services and policies», Office des publications de l'Union européenne, 2025.

Or. en

Amendement 207
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; invite la Commission et ***le Conseil*** à considérer l'investissement social comme le fondement d'une croissance durable;	5. rappelle que l'investissement social ***ciblé*** peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; invite la Commission et ***les États membres*** à considérer l'investissement social comme le fondement d'une croissance durable ***et à se concentrer sur les investissements qui ont prouvé leur efficacité en matière de croissance, de productivité, de qualité de l'emploi et d'augmentation de la participation au marché du travail***; ***rappelle que la facilité pour la reprise et***

la résilience (FRR) peut être mobilisée par les États membres jusqu'au 31 décembre 2026 et les invite à utiliser pleinement et de manière ciblée ces fonds afin de résoudre les difficultés soulignées dans les recommandations par pays dans le cadre du Semestre européen et de mettre en place des politiques en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive ainsi que de la prochaine génération, des enfants et des jeunes;

Or. en

Amendement 208
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; invite la Commission et le Conseil à considérer l'investissement social comme le fondement d'une croissance durable;	5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; invite la Commission et le Conseil à considérer l'investissement social ***dans l'éducation, la formation, la santé, les soins, le logement, le transport et l'inclusion sociale*** comme le fondement d'une croissance durable; ***se félicite du lancement d'un pôle de connaissances sur l'investissement social afin de renforcer l'apprentissage mutuel et l'assistance technique, de continuer à améliorer l'actualité et la disponibilité des indicateurs sociaux, pour réduire les retards dans l'évaluation des tendances en matière de pauvreté et d'inégalité, et d'améliorer l'accès des États membres aux données pour l'évaluation et l'analyse d'impact des politiques;***

Or. en

Amendement 209
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité ***et*** la compétitivité et***, de la sorte, soutenir également*** la viabilité budgétaire tout en promouvant la ***convergence*** sociale ***ascendante***; invite la Commission et le Conseil à considérer l'investissement social comme le fondement d'une croissance durable;	5. rappelle que l'investissement social***, y compris le soutien à l'économie sociale,*** peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité***,*** la compétitivité et la viabilité budgétaire***,*** tout en promouvant la ***cohésion*** sociale ***et l'inclusion des groupes vulnérables***; invite la Commission et le Conseil à considérer l'investissement social ***et le développement des entreprises de l'économie sociale*** comme le fondement d'une croissance durable***, en facilitant l'accès au financement, en promouvant la visibilité et en favorisant l'emploi inclusif et de qualité, conformément à la nouvelle feuille de route de l'UE en matière de compétitivité;***

Or. en

Amendement 210
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; invite la Commission et le	5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; invite la Commission et le

Conseil à considérer l'investissement social comme ***le fondement*** d'une croissance durable;	Conseil à considérer l'investissement social comme ***un important facteur*** d'une croissance durable; ***demande à la Commission de fournir des orientations sur la manière de tirer parti des investissements privés et des partenariats public-privé pour combler les lacunes en matière d'infrastructures sociales;***

Or. en

Amendement 211
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, ***soutenir également*** la viabilité budgétaire ***tout*** en promouvant la convergence sociale ascendante; invite la Commission et le Conseil à considérer l'investissement social comme le fondement d'une croissance durable;	5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur ***les conditions de vie de travail, la cohésion sociale,*** la croissance économique ***durable et inclusive***, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, ***tout en contribuant à*** la viabilité budgétaire ***et*** en promouvant la convergence sociale ascendante; invite la Commission et le Conseil à considérer l'investissement social comme le fondement d'une croissance durable ***et à prévoir une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour le financer***;

Or. en

Amendement 212
Galato Alexandraki, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*

5. ***rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; invite la Commission et le Conseil à considérer l'investissement social comme le fondement d'une croissance durable;***	5. ***souligne la nécessité d'une transparence et d'une fiabilité méthodologique accrues dans le cadre de convergence sociale et du tableau de bord social; demande que les indicateurs soient accompagnés d'une explication des hypothèses, des limites et des divergences entre États membres, afin que le suivi reflète les conditions socio-économiques réelles;***

Or. el

Amendement 213
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; invite la Commission et le Conseil à considérer l'investissement social comme ***le fondement*** d'une croissance durable;	5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; invite la Commission et le Conseil à considérer l'investissement social comme ***un levier*** d'une croissance durable ;

Or. fr

Amendement 214
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la	5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la

croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; ***invite la Commission et le Conseil à considérer l'investissement social comme le fondement d'une croissance durable***;	croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; ***souligne que ces investissements doivent être conformes aux spécificités nationales et locales***;

Or. en

Amendement 215
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; invite ***la Commission et le Conseil*** à considérer l'investissement social comme le fondement d'une croissance durable;	5. rappelle que l'investissement social peut avoir une incidence positive sur la croissance économique, la productivité et la compétitivité et, de la sorte, soutenir également la viabilité budgétaire tout en promouvant la convergence sociale ascendante; invite ***les États membres*** à considérer l'investissement social comme le fondement d'une croissance durable;

Or. en

Amendement 216
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne que l'accès à des soins de santé abordables et de haute qualité est un droit fondamental et une composante essentielle du modèle social européen;

met en garde contre la privatisation progressive, la commercialisation, le reste à charge du patient et l'absence de couverture des systèmes de soins de santé, qui risquent d'aggraver les inégalités en matière de santé et de porter atteinte à l'accès universel et à l'égalité au sein des pays de l'Union et entre eux; prévient que cela compromet également la mise en œuvre du principe 16 du socle des droits sociaux européens et de l'objectif de développement durable 3.8 sur la couverture santé universelle, ainsi que l'objectif général dudit socle visant à promouvoir une convergence sociale ascendante dans l'Union en ne laissant personne de côté; estime que les indicateurs utilisés dans le tableau de bord social ne permettent pas de comprendre de manière exhaustive le caractère abordable des soins de santé; invite la Commission à inclure dans le tableau de bord des indicateurs de difficultés financières, tels que les dépenses de santé onéreuses et catastrophiques, ainsi qu'une analyse qualitative des différentes dimensions de la politique de couverture (couverture de la population, régime de prestations et reste à charge du patient ou ticket modérateur) dans les États membres afin d'améliorer l'accessibilité de soins de santé abordables; invite la Commission et les États membres à renforcer les systèmes de santé publique, notamment par un financement public adéquat et durable, et à tenir compte de cette priorité dans le Semestre européen et dans les plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme; invite la Commission à présenter une initiative visant à garantir une couverture santé universelle adéquate pour tous, afin que chacun puisse accéder à des soins de santé de qualité sans éprouver de difficultés financières;

Or. en

Amendement 217
Galato Alexandraki, Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne que les investissements sociaux doivent être évalués en fonction de leur incidence sur l'emploi dans les secteurs à forte contribution productive, tels que l'industrie manufacturière et le secteur primaire, qui constituent le fondement de la cohésion économique et sociale dans de nombreuses régions; fait observer que les politiques de transition mises en œuvre sans analyse de risques adéquate risquent d'entraîner la perte d'emplois stables et une contraction de la production locale; demande, par conséquent, que des analyses d'impact systématiques soient effectuées avant la mise en œuvre de transformations stratégiques majeures;

Or. el

Amendement 218
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. rappelle que les États membres doivent mettre en œuvre rapidement et efficacement la directive relative aux salaires minimaux, notamment en ce qui concerne la couverture des négociations collectives, et souligne que des salaires minimaux plus élevés stimuleraient la demande intérieure en augmentant la consommation des ménages au sein de l'Union, ce qui est essentiel à un moment où les droits de douane et les incertitudes

géopolitiques croissantes compromettent les modèles de croissance fondés sur les exportations dans plusieurs économies européennes;

Or. en

Amendement 219
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. affirme avec vigueur qu'il faut renforcer les incitations au travail et s'attaquer aux trappes à inactivité grâce à des structures d'avantages fiscaux bien conçues;

Or. en

Amendement 220
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. invite la Commission à évaluer systématiquement la couverture des négociations collectives dans le cadre du Semestre européen et à renforcer cette couverture en révisant la directive sur la passation des marchés publics et en fixant des conditions pour que les entreprises respectent les conventions collectives; demande instamment que des recommandations par pays soient formulées lorsque la couverture reste structurellement faible, conformément aux objectifs de la directive (UE) 2022/2041 relative à des salaires

minimaux adéquats, et souligne que des systèmes de négociation collective solides sont essentiels pour garantir des salaires équitables, la croissance de la productivité et la cohésion sociale;

Or. en

Amendement 221
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quater. souligne que des services publics bien financés sont les piliers de la démocratie et de la cohésion sociale et que l'accès universel à des services essentiels de qualité, y compris le logement, l'énergie, les transports, l'eau, les soins de santé, les services sociaux et la connectivité numérique, doit être garanti; invite les États membres et les autorités locales à envisager de rendre de nouveau publics les services essentiels, tels que le logement, l'énergie, les transports, l'eau et les soins de santé, lorsque ces services ont été privatisés ou externalisés;

Or. en

Amendement 222
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne qu'il convient de mieux intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent	6. souligne qu'il convient de mieux intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent

sur des logements abordables, durables et décents dans les recommandations par pays; ***rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030;***	sur des logements abordables, durables et décents dans les recommandations par pays; ***demande à la Commission de veiller à ce que le plan comprenne des mesures qui incitent suffisamment les propriétaires privés à investir leur épargne dans le marché du logement, dans le but ultime de permettre aux jeunes et aux familles vulnérables en particulier, d'accéder à un logement sûr et abordable et de fonder leurs propres ménages et familles; souligne qu'il faut remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la construction et du logement en soutenant des programmes ciblés d'éducation et de reconversion et perfectionnement professionnels afin que la main-d'œuvre puisse répondre à la demande croissante de logements;***

Or. en

Amendement 223
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne qu'il convient de mieux intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent sur des logements abordables, durables ***et*** décents dans les recommandations par pays; rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030;	6. souligne qu'il convient de mieux intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent sur des logements abordables, durables***,*** décents ***et adaptés*** dans les recommandations par pays***, conformément au principe 19 du socle européen des droits sociaux et aux dispositions pertinentes de la Charte sociale européenne, et en tenant compte des besoins des personnes handicapées et des personnes âgées***; rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-

abrisme d'ici à 2030; ***demande que des mesures soient prises pour lutter contre la spéculation et réglementer les locations de courte durée lorsque cela est nécessaire; souligne que le logement est un droit fondamental et pas seulement un bien commercialisable;***

Or. en

Amendement 224
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne qu'il convient de mieux intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent sur des logements abordables, durables et décents dans les recommandations par pays; rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030;	6. souligne qu'il convient de mieux intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent sur des logements abordables, durables et décents dans les recommandations par pays; ***invite les États membres à promouvoir un mélange de modes d'occupation (location, location sociale et occupation par le propriétaire) et à privilégier les incitations à l'investissement privé dans le logement abordable, parallèlement à une aide publique ciblée;*** rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030; ***demande à la Commission de donner la priorité aux mesures qui augmentent l'offre et réduisent les coûts de construction plutôt qu'à celles qui se contentent de subventionner la demande;***

Or. en

Amendement 225

Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne qu'il convient de mieux intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent sur des logements abordables, durables et décents dans les recommandations par pays; rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030;	6. souligne qu'il convient de mieux intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent sur des logements abordables, durables et décents dans les recommandations par pays***, conformément aux résolutions du Parlement européen sur la réduction du taux de sans-abrisme dans l'Union européenne[11 bis] et sur l'accès à un logement décent et abordable pour tous[11 ter]***; rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030; ***souligne qu'il est nécessaire de soutenir la rénovation énergétique des bâtiments, car il s'agit d'un outil essentiel pour réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de logement;***
	11 bis ***https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2020-0314_FR.html*** ***11 ter*** ***https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2021-0020_FR.html***

Or. en

Amendement 226
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne qu'il convient de mieux	6. souligne qu'il convient de mieux

intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent sur des logements abordables, durables et décents dans les recommandations par pays; rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030;

intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent sur des logements ***sociaux,*** abordables, durables et décents***, en particulier pour les ménages à revenu faible et intermédiaire,*** dans les recommandations par pays; rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030; ***demande un suivi renforcé des progrès réalisés par les États membres en matière d'accès à un logement adéquat, sûr et non isolé pour les communautés roms en situation d'extrême pauvreté, y compris l'utilisation des fonds de l'Union pour prévenir les expulsions forcées et lutter contre la précarité énergétique;***

Or. en

Amendement 227
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne qu'il convient de mieux intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent sur des logements abordables, durables et décents dans les recommandations par pays; rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030;	6. ***prend note des compétences limitées de l'Union dans le domaine du logement;*** souligne qu'il convient de mieux intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent sur des logements abordables, durables et décents dans les recommandations par pays; rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030;

Or. en

Amendement 228
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne ***qu'il convient de mieux intégrer le plan de la Commission pour des logements abordables dans le Semestre européen, en mettant davantage l'accent sur des logements abordables, durables et décents dans les recommandations par pays***; rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030;	6. souligne ***que la résolution de la crise du logement nécessite l'utilisation de nombreuses mesures différentes, en fonction des circonstances et des conditions spécifiques d'un pays donné***; rappelle aux signataires de la déclaration de Lisbonne sur la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici à 2030;

Or. en

Amendement 229
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. rappelle que le Fonds social pour le climat fournira une aide financière aux États membres à partir de 2026 pour soutenir les ménages vulnérables et les microentreprises avec une aide directe temporaire au revenu, des mesures et des investissements pour rendre la transition vers une économie verte équitable et inclusive; souligne qu'une fois opérationnel, il sera important de contrôler l'utilisation de ce fonds au cours du présent cycle du Semestre européen; souligne que les États membres doivent prendre en considération la situation des Roms «apatrides» dans la mise en œuvre de leurs plans sociaux

pour le climat et invite la Commission et les États membres à prévoir des solutions, notamment des procédures simplifiées, des campagnes dynamiques et une coopération avec la société civile, pour prévenir leur exclusion; demande aux États membres de donner la priorité, dans leurs plans sociaux pour le climat à l'échelle nationale, aux mesures visant à soutenir les groupes les plus vulnérables, en particulier les ménages ayant un ou plusieurs enfants;

Or. en

Amendement 230
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne que les plans budgétaires et structurels nationaux à moyen terme et les stratégies d'investissement devraient donner la priorité au logement social et abordable, à la prévention et à la réduction du nombre de sans-abri, et à la rénovation énergétique en profondeur ciblant les ménages à faible revenu, afin de promouvoir une convergence sociale ascendante, de lutter contre la pauvreté et de renforcer le modèle social européen;

Or. en

Amendement 231
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. constate que les prix élevés de l'énergie affectent la compétitivité et les ménages; appelle à un soutien ciblé qui protège les groupes vulnérables sans créer de distorsions du marché à long terme;

Or. en

Amendement 232
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. souligne que la réduction des écarts entre les femmes et les hommes est une question de justice sociale, mais qu'elle pourrait également avoir un effet positif sur la croissance du PIB; invite la Commission et les États membres à garantir la non-discrimination, à promouvoir l'égalité de genre, à améliorer l'intégration du principe d'égalité de genre et à renforcer la participation des femmes et des groupes défavorisés au marché du travail, en favorisant l'égalité des chances et les perspectives de carrière, en garantissant l'égalité de salaire à travail égal, en améliorant la transparence des rémunérations et en s'attaquant aux inégalités fondées sur le genre afin de combler l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'Union;

Or. en

Amendement 233
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. souligne que l'économie sociale peut jouer un rôle crucial en créant des emplois de qualité, en fournissant des services sociaux et de proximité abordables et accessibles et en soutenant les transitions écologique et numérique au niveau local; invite la Commission et les États membres à mettre pleinement en œuvre et à renforcer le plan d'action de l'Union pour l'économie sociale et à tenir compte de ses objectifs dans le Semestre européen, notamment par des recommandations par pays et une utilisation ciblée des fonds de l'Union; appelle à une amélioration des conditions-cadres, de l'accès au financement, de l'assistance technique et du renforcement des capacités des entités de l'économie sociale, en particulier dans les États membres et les régions où leur poids dans l'emploi reste faible;

Or. en

Amendement 234
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels ***est*** un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion;	7. souligne que l'investissement dans l'éducation ***de haute qualité et accessible*** ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels ***grâce à une approche d'apprentissage tout au long de la vie n'est pas seulement*** un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la

compétitivité et la cohésion***, mais qu'il est également essentiel pour prévenir l'exclusion et les inégalités ainsi que s'adapter à la transformation technologique***; ***fait remarquer que les bénéfices de l'éducation ne sont pas simplement économiques, car des citoyens éduqués sont plus à même de participer activement à la vie sociale et civique, et de contribuer au fonctionnement des institutions démocratiques; souligne que ces investissements sont essentiels pour améliorer la convergence ascendante et la cohésion sociales et pour assurer une transition juste dans le contexte de la transformation technologique; souligne qu'il importe de garantir aux travailleurs l'accès à des formations gratuites de haute qualité et liées à l'emploi, y compris des formations professionnelles et numériques, pendant les heures de travail, sans perte de revenu et financées par les employeurs, afin d'améliorer la compétitivité et de garantir des emplois de qualité, inclusifs et équitables; invite la Commission et les États membres à promouvoir et à mettre en œuvre un droit à la formation garantissant ces conditions à tous les travailleurs;***

Or. en

Amendement 235
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels est un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long	7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels est un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion;

terme pour la compétitivité et la cohésion;	***souligne le coût de l'inaction dans le domaine de l'éducation, attendu que le coût social annuel du décrochage scolaire des jeunes devrait s'élever à 6 000 milliards de dollars américains à l'échelle mondiale d'ici à 2030; constate avec préoccupation que la participation des adultes à la formation reste nettement inférieure à l'objectif de 60 % dans la plupart des États membres, avec 39,5 % en 2022, et que la participation des adultes ayant un faible niveau de compétences est nettement inférieure (11,3 %); insiste sur le fait qu'il faut garantir un droit individuel à la formation pendant les heures de travail et promouvoir le partage des responsabilités entre les pouvoirs publics, les employeurs et les travailleurs en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie; invite la Commission et les États membres à subordonner les marchés publics et les aides d'État à des engagements en matière de formation afin d'encourager les entreprises à assumer une plus grande responsabilité dans le développement des compétences de leurs travailleurs; s'inquiète de la pénurie d'enseignants qualifiés dans de nombreux États membres, qui s'explique notamment par les bas salaires;***

Or. en

Amendement 236
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels est un investissement social	7. souligne que l'investissement dans l'éducation ***de haute qualité et accessible*** ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels ***grâce à une***

stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion;	***approche d'apprentissage tout au long de la vie n'est pas seulement*** un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion***, mais qu'il est également essentiel pour prévenir l'exclusion et les inégalités ainsi que s'adapter à la transformation technologique***; ***fait remarquer que les bénéfices de l'éducation ne sont pas simplement économiques, car des citoyens éduqués sont plus à même de participer activement à la sphère sociale et civique, et de contribuer au fonctionnement des institutions démocratiques; souligne que ces investissements sont essentiels pour améliorer la convergence ascendante et la cohésion sociales et pour assurer une transition juste face à la transformation technologique; demande un droit à la formation qui garantisse à tous les travailleurs l'accès à une formation gratuite et de haute qualité pendant les heures de travail et sans perte de revenu;***
	Or. en

Amendement 237
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels est un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion;	7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels est un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion; ***fait remarquer que les bénéfices de l'éducation ne sont pas simplement économiques, car des citoyens éduqués sont plus à même de participer activement aux activités sociales et civiques, et de contribuer au fonctionnement des***

institutions démocratiques[12 bis]; souligne que l'accès aux possibilités d'apprentissage doit être universel, abordable et sans obstacle pour tous, y compris pour les personnes handicapées et les personnes appartenant à des groupes vulnérables; demande donc que la formation sur le lieu de travail, l'apprentissage tout au long de la vie et les possibilités de développement des compétences soient mis à la disposition des salariés et des demandeurs d'emploi sans coût supplémentaire;

[12 bis] Eurofound, «Role of human capital inequalities in social cohesion and convergence», 2024.

Or. en

Amendement 238
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels est un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion;	7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels est un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion; ***demande à la Commission d'utiliser le prochain acte législatif sur des emplois de qualité pour garantir un droit individuel à la formation afin de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie; invite les États membres à renforcer la formation et les mesures de reconversion et de perfectionnement professionnels en collaboration avec les acteurs locaux, y compris les organismes d'éducation et de formation et les partenaires sociaux, afin de renforcer le lien entre les systèmes***

d'éducation et de formation et le marché du travail ainsi que d'anticiper les besoins du marché du travail;

Or. en

Amendement 239
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels est un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion;	7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels est un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion; ***souligne que ces investissements devraient être alignés sur les priorités à mi-parcours de la Commission, y compris les secteurs stratégiques tels que les technologies stratégiques pour l'Europe, les capacités liées à la défense et les transitions écologique et numérique, afin de garantir que la main-d'œuvre est préparée aux enjeux émergents et aux nouvelles perspectives dans l'ensemble de l'Union;***

Or. en

Amendement 240
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels est un investissement social	7. souligne que l'investissement dans l'éducation ainsi que dans le perfectionnement et la reconversion professionnels***, y compris les programmes***

stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion;	***d'éducation et de formation professionnels et d'apprentissage élaborés en étroite collaboration avec les employeurs,*** est un investissement social stratégique qui offre des bénéfices à long terme pour la compétitivité et la cohésion***, comme le prévoit la recommandation de la Commission en vue d'une recommandation du Conseil relative au capital humain dans l'Union européenne[2 bis]***;
	[2 bis] https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52025DC0959
	Or. en

Amendement 241
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 7 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	demande instamment à la Commission et au Conseil de continuer à se concentrer sur la réduction des charges administratives au moyen de la simplification, appelée propositions «omnibus», tout en respectant pleinement les normes du travail; souligne qu'un soutien accru aux PME et aux entrepreneurs est essentiel à la compétitivité à long terme, à l'innovation et à la création d'emplois de qualité; met en relief le rôle essentiel des petites entreprises et des indépendants dans la croissance économique et le financement des politiques sociales, et appelle à des mesures ciblées pour améliorer le fonctionnement du marché unique;
	Or. en

Amendement 242
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. rappelle avec une profonde inquiétude que l'augmentation de la violence de genre dans plusieurs États membres coïncide avec une détérioration de la sécurité économique des femmes, y compris un travail de plus en plus précaire, des coupes dans la protection sociale et la détérioration des services publics essentiels; souligne que les politiques d'austérité qui réduisent l'accès des femmes à des emplois de qualité et aux services publics d'accueil les poussent à effectuer davantage de tâches non rémunérées, limitent leur indépendance financière et ont pour résultat qu'il leur est plus difficile d'échapper à des situations de violence; invite la Commission à s'assurer que le Semestre européen et le cadre de gouvernance économique de l'Union évaluent systématiquement l'impact selon le genre des réformes recommandées, à promouvoir l'investissement dans des services publics de qualité et des infrastructures d'accueil, et à élaborer, avec les États membres, des mesures contraignantes pour prévenir et combattre la violence de genre, y compris en renforçant l'autonomie économique des femmes;

Or. en

Amendement 243
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. constate que la participation des adultes à des activités d'apprentissage reste nettement inférieure à l'objectif de 60 % fixé par l'Union pour 2030, et demeure tout particulièrement basse chez les travailleurs peu qualifiés, les travailleurs âgés, les migrants et les personnes handicapées; souligne que la participation des adultes à des activités d'apprentissage ne peut être obtenue que par une participation plus large des adultes en situation d'emploi à des activités de qualification et de reconversion, et que les conventions collectives sont essentielles pour garantir l'égalité des chances des adultes en situation d'emploi en matière d'accès à la formation professionnelle; souligne que l'initiative de l'union des compétences et la recommandation du Conseil relative au capital humain doivent déboucher sur un soutien plus marqué en faveur de stratégies globales en matière de compétences et d'investissements dans des systèmes d'éducation et de formation de haute qualité, inclusifs et accessibles à tous;

Or. en

Amendement 244
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne qu'il est nécessaire de poursuivre les initiatives de l'Union visant à remédier aux pénuries de compétences, telles que la stratégie européenne en

matière de compétences, l'union des compétences, le pacte pour les compétences, le programme ALMA et les académies de l'industrie «zéro net»; appelle en particulier à renforcer les politiques actives du marché du travail, les comptes de formation individuels et les microcertifications, en ciblant la main-d'œuvre inactive et les groupes à faible participation au marché du travail; invite en outre la Commission à proposer des solutions concrètes à la pénurie de compétences dans le prochain train de mesures sur la mobilité équitable de la main-d'œuvre;

Or. en

Amendement 245
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne que l'investissement dans une éducation inclusive et accessible dès la petite enfance est une condition préalable au développement d'une main-d'œuvre qualifiée, à la promotion de la mobilité sociale, à la réduction de la pauvreté et à la garantie que tous les individus ont la possibilité de participer pleinement au marché du travail et à la société;

Or. en

Amendement 246
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. reconnaît que l'immigration légale et la reconnaissance simplifiée des qualifications étrangères sont des outils efficaces pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences et demande qu'elles soient incluses dans les options de réforme nationales;

Or. en

Amendement 247
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. se félicite de la proposition de recommandation du Conseil relative au capital humain dans l'Union européenne; affirme vigoureusement que les États membres doivent augmenter les dépenses publiques consacrées à l'éducation et aux compétences;

Or. en

Amendement 248
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. fait observer que les jeunes exercent de manière disproportionnée des emplois atypiques, à temps partiel, saisonniers, précaires et non déclarés; souligne que l'Union doit, en employant

une combinaison d'outils, renforcer ses politiques et en adopter de plus strictes pour mettre fin à la précarité, c'est-à-dire, concrètement, en empêchant les employeurs de recourir à des pratiques abusives et à de faux stages, à des contrats «zéro heure» ou à des contrats à durée déterminée pour des fonctions qui sont, au fond, permanentes; appelle, dans ce contexte, à multiplier les efforts pour mettre en œuvre la garantie pour la jeunesse en veillant à disposer de ressources suffisantes pour des actions ciblées et des réformes structurelles, en soutenant l'emploi de qualité pour les jeunes, l'enseignement et la formation professionnels, notamment les stages et les apprentissages rémunérés et de haute qualité, et en facilitant la transition de l'école à l'emploi, la réintégration dans l'enseignement ou la formation, et l'éducation de la deuxième chance;

Or. en

Amendement 249
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. se félicite de la proposition de recommandation du Conseil relative au capital humain dans l'Union européenne dont les priorités sont de remédier aux pénuries de compétences et d'utiliser la veille stratégique sur les besoins en compétences pour élaborer des stratégies en matière de compétences et concevoir un large éventail de compétences de base, y compris la compétence numérique, la culture de la citoyenneté et la maîtrise de l'intelligence artificielle, afin de se préparer à la vie moderne; reconnaît que le manque d'investissements dans le

capital humain freine l'innovation, la compétitivité de l'Union et la réalisation du plein potentiel de chacun; considère que cette recommandation devrait soutenir la dimension territoriale du développement du capital humain dans les États membres afin d'assurer une répartition équitable de l'attractivité des régions pour les talents;

Or. en

Amendement 250
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. souligne qu'il importe d'améliorer la mobilité de la main-d'œuvre au sein du marché unique en réduisant les obstacles administratifs et en simplifiant la coordination des droits en matière de sécurité sociale pour les travailleurs mobiles;

Or. en

Amendement 251
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. est préoccupé par la baisse des résultats scolaires des jeunes, notamment en ce qui concerne les compétences de base, et par le nombre de jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, qui reste élevé dans plusieurs États membres; rappelle

que le décrochage scolaire précoce touche de manière disproportionnée les Roms et les personnes handicapées et souligne que les difficultés rencontrées dans l'enfance ont une incidence sur les possibilités offertes plus tard dans la vie; se félicite de l'annonce d'un plan d'action pour les compétences de base et d'un plan stratégique pour l'éducation dans les STIM; invite les États membres à investir dans des programmes visant à doter les apprenants des compétences de base, numériques et transversales et à lutter contre le décrochage scolaire au moyen de systèmes d'alerte précoce et de solutions personnalisées; estime que les compétences numériques et transversales doivent inclure des éléments de pensée critique et d'éducation aux médias afin de permettre à chacun de faire face à la menace de la désinformation;

Or. en

Amendement 252
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quinquies. est préoccupé par le niveau du chômage des jeunes, qui reste plus de deux fois supérieur au taux de chômage global de l'Union; rappelle l'engagement pris envers les jeunes par les États membres lors de la mise en place de la garantie pour la jeunesse; estime qu'il est nécessaire de renforcer les synergies entre les instruments de la garantie pour l'enfance et de la garantie pour la jeunesse afin d'apporter une aide appropriée et ciblée aux jeunes qui en ont besoin tout au long de leur développement personnel et professionnel; invite instamment les États membres à renforcer

la garantie pour la jeunesse en tant qu'outil d'aide pour les personnes ayant quitté le système de prise en charge et de prévention du «gouffre de la prise en charge»[8 bis], notamment par l'accès à l'orientation professionnelle; fait ressortir que, pour ce groupe, il est essentiel de compléter les mesures d'activation de l'emploi par un soutien durable, y compris l'accès à des services sociaux intégrés, notamment en matière de logement et de santé mentale, afin de garantir le maintien dans l'éducation ou l'emploi; souligne qu'il est nécessaire d'investir dans la garantie pour la jeunesse renforcée afin d'assurer un soutien de qualité et rapide à tous les jeunes de moins de 30 ans sans emploi et qui ne suivent ni études ni formation;

[8 bis] Field, A., Sen, R., Johnston, C., et Ellis, K., «Turning 18 in Specialised Residential Therapeutic Care: Independence or a Cliff Edge?», Children & Society, vol. 35, nº 5, 2021, p. 784 (https://doi.org/10.1111/chso.12450).

Or. en

Amendement 253
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que l'équité intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le bien-être des jeunes, l'accès à des emplois de qualité, le caractère abordable du logement,	***supprimé***

l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer systématiquement les incidences à long terme des recommandations budgétaires et de réforme;

Or. en

Amendement 254
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que l'équité intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le bien-être des jeunes, l'accès à des emplois de qualité, le caractère abordable du logement, l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer systématiquement les incidences à long terme des recommandations budgétaires et de réforme;	8. souligne que l'équité intergénérationnelle***, dans le contexte des transitions numérique, écologique et démographique,*** doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le bien-être des jeunes, l'accès à des emplois de qualité, ***l'accessibilité, l'adéquation et*** le caractère abordable du logement, l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer systématiquement les incidences à long terme des recommandations budgétaires et de réforme; ***invite les États membres à garantir l'accès à des stages et à des apprentissages rémunérés, de qualité et ouverts à tous, non seulement pour les jeunes, mais aussi pour les travailleurs âgés et les demandeurs d'emploi, afin de faciliter leur reconversion et perfectionnement professionnels; souligne que l'équité intergénérationnelle et les politiques de vieillissement actif ne devraient en aucun cas conduire à l'augmentation de l'âge de la retraite;***

Or. en

Amendement 255
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que l'équité intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le bien-être des jeunes, l'accès à des emplois de qualité, le caractère abordable du logement, l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen***,*** ***et*** à évaluer systématiquement les incidences à long terme des recommandations budgétaires et de réforme;	8. souligne que l'équité intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le bien-être des jeunes ***et des personnes âgées***, ***notamment les taux de pauvreté***, l'accès à des emplois de qualité ***pour tous les âges***, le caractère abordable ***et l'accessibilité physique*** du logement, ***le caractère approprié du revenu minimum et des retraites, l'accès à des services de haute qualité en matière de santé mentale,*** l'éducation et les compétences ***de haute qualité*** dans le cadre d'évaluation du Semestre européen***; souligne qu'il importe de promouvoir l'apprentissage intergénérationnel et tout au long de la vie et de garantir l'accès à des services sociaux et de soins de qualité, abordables et accessibles, y compris des retraites convenables; appelle*** à évaluer systématiquement les incidences à long terme des recommandations budgétaires et de réforme;

Or. en

Amendement 256
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que l'équité intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le bien-être des jeunes, l'accès à des emplois de qualité, le caractère abordable du logement, l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer systématiquement les incidences à long terme des recommandations budgétaires et de réforme;	8. souligne que l'équité intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen***, en veillant à ce que les choix politiques et le sous-investissement actuels ne fassent pas peser des charges économiques, sociales ou environnementales disproportionnées sur les générations plus jeunes et futures***; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le bien-être des jeunes, l'accès à des emplois de qualité, le caractère abordable du logement, l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer systématiquement les incidences à long terme des recommandations budgétaires et de réforme;

Or. en

Amendement 257
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que l'équité intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le bien-être des jeunes, l'accès ***à des emplois de qualité***, le caractère abordable du logement, l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer systématiquement les incidences à long terme des	8. souligne que l'équité intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le bien-être des jeunes, l'accès ***au marché de l'emploi***, le caractère abordable du logement, l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer systématiquement les incidences à long terme des recommandations budgétaires et

recommandations budgétaires et de réforme;	de réforme; ***invite la Commission à présenter une méthode standard pour évaluer les conséquences budgétaires et économiques à long terme des recommandations politiques sur les générations futures;***

Or. en

Amendement 258
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que l'équité intergénérationnelle ***doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le*** bien-être des jeunes, l'accès à des emplois de qualité, ***le*** caractère abordable du logement, l'éducation et ***les*** compétences ***dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer systématiquement les incidences à long terme des recommandations budgétaires et de réforme***;	8. souligne que l'équité intergénérationnelle ***est l'un des défis sociaux les plus importants auxquels sont confrontés les pays de l'Union et que les questions liées au*** bien-être des jeunes, ***à*** l'accès à des emplois de qualité***, au*** caractère abordable du logement, ***à*** l'éducation et ***aux*** compétences***, à l'accès des jeunes à des emplois de haute qualité, à la disponibilité des logements, de l'éducation et des compétences sont des indicateurs qui doivent faire l'objet d'un suivi particulièrement attentif***;

Or. en

Amendement 259
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que l'équité	8. souligne que l'équité

intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à ***intégrer des indicateurs sur*** le bien-être des jeunes, l'accès à des emplois de qualité, le caractère abordable du logement, l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer systématiquement les incidences à long terme des recommandations budgétaires et de réforme;	intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à ***surveiller étroitement*** le bien-être des jeunes ***et des familles***, l'accès à des emplois de qualité, le caractère abordable du logement, l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer systématiquement les incidences à long terme des recommandations budgétaires et de réforme;

Or. en

Amendement 260
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que l'équité intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le bien-être des jeunes, l'accès à des emplois de qualité, le caractère abordable du logement, l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer ***systématiquement*** les ***incidences*** à long terme des recommandations budgétaires et de réforme;	8. souligne que l'équité intergénérationnelle doit devenir une composante structurelle du Semestre européen; invite la Commission, dans le contexte de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle, à intégrer des indicateurs sur le bien-être des jeunes, l'accès à des emplois de qualité, le caractère abordable du logement, l'éducation et les compétences dans le cadre d'évaluation du Semestre européen, et à évaluer les ***effets distributifs et*** à long terme des recommandations budgétaires et de réforme;

Or. en

Amendement 261

Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne qu'il est nécessaire de mieux intégrer la transformation démographique et l'augmentation de la longévité dans le Semestre européen; invite la Commission, dans le cadre de sa stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle et de ses actions futures, à répondre à cette évolution en promouvant et en protégeant les droits des personnes âgées par une approche fondée sur les droits de l'homme, en assurant une protection contre la discrimination fondée sur l'âge, en soutenant leur participation active dans tous les domaines de la vie, en encourageant des politiques d'emploi positives et l'accès à la formation professionnelle quel que soit l'âge, en garantissant des revenus et des retraites adéquats, avec une attention particulière pour les femmes, et en améliorant la qualité et l'accessibilité des services de santé et de soins; considère que les recommandations par pays devraient promouvoir des retraites qui garantissent une vie dans la dignité, le bien-être et une santé abordable de qualité, la promotion de la santé et la prévention pour tous;

Or. en

Amendement 262
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

8 bis. regrette les écarts persistants en matière de rémunération, de retraite et d'emploi entre les hommes et les femmes, qui consacrent les inégalités entre les genres et freinent la croissance et la compétitivité de l'Union; souligne que les États membres doivent mieux soutenir l'égalité de genre et l'intégration des femmes sur le marché du travail en garantissant l'égalité de salaire à travail égal et des politiques ciblées telles que l'acquisition de compétences dans des secteurs stratégiques et en essor, l'amélioration de la fourniture de services de soins abordables et des réformes économiques ciblées;

Or. en

Amendement 263
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. affirme avec force que l'équité entre les générations devrait être érigée en principe structurel clé; souligne qu'il importe d'assurer le bien-être des jeunes et des personnes âgées, l'accès à des emplois de qualité et le maintien dans ces emplois, le caractère abordable du logement et de l'énergie, ainsi qu'une éducation inclusive pour tous, notamment les personnes handicapées, tout en respectant pleinement les compétences et les priorités des États membres;

Or. en

Amendement 264
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. fait ressortir que la transition démographique nécessite des réformes visant à accroître la participation au marché du travail, à favoriser le vieillissement actif et à garantir la viabilité à long terme des systèmes de retraite et de soins;

Or. en

Amendement 265
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. souligne qu'il faut renforcer la mise en œuvre de la directive concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants afin de garantir que les jeunes puissent fonder une famille et que les personnes dans le besoin reçoivent des soins de qualité, axés sur l'humain; souligne qu'il importe de renforcer les systèmes de soins dans l'ensemble de l'Union eu égard à l'évolution démographique en s'assurant de disposer de prestataires de soins bien rémunérés, bien formés et professionnels; souligne que cela est essentiel pour soutenir les familles, accroître la participation des femmes au marché du travail et faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes; invite les États membres à investir dans des services de soins de haute qualité, abordables et accessibles, comme le prévoit la stratégie européenne en matière de soins, et demande à la Commission de mieux

assurer le suivi de ces investissements;

Or. en

Amendement 266
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. rappelle que l'Union s'est fixé comme objectif de passer des soins en institution à une prise en charge de proximité ou à un placement en famille d'accueil; invite à nouveau la Commission à présenter un plan d'action sur la désinstitutionnalisation; souligne que ce plan d'action devrait couvrir tous les groupes vivant encore en institution, y compris les enfants, les personnes handicapées et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale ou du sans-abrisme; invite les États membres à utiliser pleinement les fonds du FSE+ ainsi que les autres fonds européens et nationaux pertinents afin de donner sa forme définitive au processus de désinstitutionnalisation, de développer les soins et les services dans un environnement familial ou de proximité et d'investir dans des mesures préventives afin d'éviter les séparations familiales inutiles;

Or. en

Amendement 267
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que, dans le cadre du Semestre européen, ces dépenses doivent être planifiées de manière coordonnée;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 268
Pál Szekeres

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que, dans le cadre du Semestre européen, ces dépenses doivent être planifiées de manière coordonnée;	***supprimé***

Or. en

Amendement 269
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement	***supprimé***

dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que, dans le cadre du Semestre européen, ces dépenses doivent être planifiées de manière coordonnée;

Or. en

Amendement 270
Hristo Petrov, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que, dans le cadre du Semestre européen, ces dépenses doivent être planifiées de manière coordonnée;	***supprimé***

Or. en

Amendement 271
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que, dans le cadre du Semestre européen, ces	9. constate que les États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que, dans le cadre du Semestre européen, ces

dépenses doivent être planifiées de manière coordonnée;	dépenses doivent être planifiées de manière coordonnée ***et efficace au niveau européen***; ***invite les États membres à réduire au minimum la fragmentation des dépenses nationales et à donner la priorité aux programmes communs de développement, d'acquisition et d'équipement; souligne que les investissements en matière de défense devraient développer au maximum les technologies à double usage qui favorisent la croissance, tout en évitant de dépendre de partenaires peu fiables, afin de réduire le plus possible les effets négatifs sur la soutenabilité de la dette et l'équité intergénérationnelle; souligne que les 1,5 % convenus pour les investissements liés à la sécurité devraient se concentrer sur la résilience de la société, y compris les infrastructures présentant des avantages civils importants, la protection sociale, l'éducation civique, la résilience démocratique et la protection contre la désinformation, en reconnaissant que la stabilité sociale et la confiance démocratique font partie intégrante de l'architecture de sécurité de l'Europe et doivent être prises en compte dans l'analyse des besoins en matière de réforme et d'investissement à long terme réalisée dans le cadre du Semestre;***
	Or. en

Amendement 272
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***constate*** que les États membres se ***sont*** engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes	9. ***regrette*** que les États membres se ***soient*** engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes

d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que, dans le cadre du Semestre européen, ces dépenses doivent être planifiées de manière coordonnée;	d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que, dans le cadre du Semestre européen, ces dépenses doivent être planifiées de manière coordonnée; ***souligne que l'augmentation des dépenses de défense et de sécurité ne doit pas se faire au détriment des investissements sociaux, des services publics ou des systèmes de protection sociale; invite la Commission et le Conseil à évaluer l'impact social et l'incidence sur l'emploi de ces dépenses dans le cadre du Semestre européen;***

Or. en

Amendement 273
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que ***les*** États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que, dans le cadre du Semestre européen, ces dépenses doivent être planifiées de manière coordonnée;	9. constate que ***certains*** États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que, dans le cadre du Semestre européen, ces dépenses doivent être planifiées de manière coordonnée ***et transparente, et ne doivent pas être mises en œuvre au détriment des investissements nécessaires dans les services publics, les transitions écologique et numérique ou les systèmes de protection sociale et l'État-providence***;

Or. en

Amendement 274
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que**,** dans le cadre du Semestre européen***, ces dépenses doivent être planifiées de manière coordonnée***;	9. constate que les États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que ***ces dépenses relèvent d'une compétence essentielle[1 bis] des États membres, et en conséquence ne sauraient être planifiées*** dans le cadre du Semestre européen;
	[1 a] Au sens de l'article 4, paragraphe 2, du TFUE.

Or. fr

Amendement 275
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que**,** ***dans le cadre du Semestre européen,*** ces dépenses doivent être ***planifiées de manière coordonnée***;	9. constate que les États membres se sont engagés à investir 5 % du PIB par an dans les besoins de défense proprement dite et les dépenses de sécurité connexes d'ici à 2035, y compris en activant la clause dérogatoire nationale; souligne que ces dépenses doivent être ***étroitement adaptées aux besoins individuels des États membres en matière de défense***;

Or. en

Amendement 276

Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. fait ressortir qu'en dépit des tendances à la hausse des salaires nominaux, les salaires réels restent inférieurs à ceux de la période qui a précédé la crise de la COVID dans de nombreux États membres et que cette situation s'ajoute à une tendance à long terme où les salaires réels sont restés à la traîne des gains de productivité; souligne que les travailleurs de l'Union ont donc subi une perte structurelle de pouvoir d'achat et de niveau de vie par rapport à la valeur économique qu'ils génèrent; invite la Commission et le Conseil à formuler des recommandations afin de renforcer les conditions favorables à une croissance durable des salaires, notamment en encourageant la négociation collective et en valorisant la participation effective des partenaires sociaux à l'élaboration des politiques dans le cadre du renforcement du dialogue social;

Or. en

Amendement 277
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite la Commission à utiliser davantage le Semestre européen et les recommandations par pays afin d'aider les États membres à améliorer la

couverture et l'accessibilité des services sociaux; note que l'indice des services sociaux du Réseau social européen montre de grandes disparités entre les États membres en ce qui concerne l'accès aux services essentiels, notamment les soins de longue durée, la protection de l'enfance, l'aide aux victimes de violence, et les services de logement et de lutte contre le sans-abrisme; invite la Commission à soutenir l'élaboration d'indicateurs de données communs sur les dépenses et la couverture des services sociaux afin de renforcer les recommandations scientifiquement fondées et le suivi efficace de leur mise en œuvre;

Or. en

Amendement 278
Pál Szekeres

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. constate que les États membres qui investissent environ 2 % de leur PIB par an dans les besoins essentiels de la défense font déjà des efforts substantiels, alors que d'autres pays n'ont pas encore atteint ce niveau, et considère donc que l'objectif de 5 % est excessif; souligne que les dépenses de défense devraient continuer à relever de la compétence exclusive des États membres et être planifiées et mises en œuvre en fonction des priorités nationales et de l'engagement volontaire;

Or. en

Amendement 279

Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que les décisions nationales en matière de dépenses de défense et de sécurité devraient être coordonnées avec les règles budgétaires et la planification budgétaire à long terme, et que les clauses temporaires ne doivent pas compromettre la viabilité budgétaire à moyen terme;

Or. en

Amendement 280
Pál Szekeres

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. note que les recommandations du Semestre européen en 2026 joueront un rôle essentiel dans l'élaboration des plans de partenariat nationaux et régionaux; estime qu'il convient de sélectionner les réformes et les investissements sur la base de l'efficience et de l'efficacité avec lesquelles ils répondent aux recommandations par pays pertinentes;	***supprimé***

Or. en

Amendement 281
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***note*** que les recommandations du Semestre européen en 2026 ***joueront un rôle essentiel dans*** l'élaboration des plans de partenariat nationaux et régionaux***; estime qu'il convient de sélectionner*** les réformes et les investissements ***sur la base de l'efficience et de l'efficacité avec lesquelles ils répondent aux*** recommandations ***par pays pertinentes***;	10. ***reconnaît que, compte tenu des nouvelles priorités fixées par la Commission, le cadre financier pluriannuel pour l'après 2027 est principalement axé sur la compétitivité; souligne*** que les ***piliers fondamentaux du budget de l'Union, de la politique de cohésion et de la politique agricole commune ne doivent pas être affaiblis ou fusionnés d'une manière qui compromet la cohésion sociale, la qualité de l'emploi, les possibilités offertes aux personnes handicapées ou l'économie sociale; constate avec inquiétude que, si le décaissement des fonds est plus étroitement lié aux recommandations par pays, cela risque de centraliser la prise de décision et de limiter le rôle des régions et des acteurs locaux; souligne que les*** recommandations du Semestre européen en 2026 ***seront déterminantes pour*** l'élaboration des plans de partenariat nationaux et régionaux***, et que*** les réformes et les investissements ***devraient être sélectionnés en fonction de leur efficience et de leur efficacité dans la mise en œuvre de ces*** recommandations;

Or. en

Amendement 282
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. note que les recommandations du Semestre européen en 2026 joueront un rôle essentiel dans l'élaboration des plans de partenariat nationaux et régionaux; estime qu'il convient de sélectionner les réformes et les investissements sur la base	10. note que les recommandations du Semestre européen en 2026 joueront un rôle essentiel dans l'élaboration des plans de partenariat nationaux et régionaux***; avertit que si le financement de l'Union doit être lié à l'orientation du Semestre,***

de l'efficience et de l'efficacité avec lesquelles ils répondent aux recommandations par pays pertinentes;	***cette orientation doit être équilibrée sur le plan social; insiste sur le fait que ces plans ne doivent pas viser uniquement la compétitivité des coûts, mais doivent donner la priorité à la convergence sociale ascendante, à la création d'emplois de qualité et à la réduction des inégalités, en pleine conformité avec le socle européen des droits sociaux***; estime qu'il convient de sélectionner les réformes et les investissements sur la base de l'efficience et de l'efficacité avec lesquelles ils répondent aux recommandations par pays pertinentes;

Or. en

Amendement 283
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. note que les recommandations du Semestre européen en 2026 joueront un rôle essentiel dans l'élaboration des plans de partenariat nationaux et régionaux; estime qu'il convient de sélectionner les réformes et les investissements sur la base de l'efficience et de l'efficacité avec lesquelles ils répondent aux recommandations par pays pertinentes;	10. note que les recommandations du Semestre européen en 2026 joueront un rôle essentiel dans l'élaboration des plans de partenariat nationaux et régionaux; estime qu'il convient de sélectionner les réformes et les investissements sur la base de l'efficience et de l'efficacité avec lesquelles ils répondent aux recommandations par pays pertinentes; ***souligne que les plans de partenariat nationaux et régionaux doivent donner la priorité aux réformes qui améliorent l'environnement des entreprises, réduisent les formalités administratives et portent l'effet multiplicateur de l'investissement public à son maximum;***

Or. en

Amendement 284

Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. note ***que les recommandations du Semestre*** européen ***en 2026 joueront un rôle essentiel dans l'élaboration des plans de partenariat nationaux et régionaux***; ***estime qu'il convient de sélectionner les réformes et les investissements sur la base de l'efficience et de l'efficacité avec lesquelles ils répondent aux recommandations par pays pertinentes;***	10. note ***avec inquiétude la proposition de la Commission pour le prochain CFP qui vide l'attention et le soutien à l'emploi et aux objectifs sociaux d'une bonne partie de leur substance; invite la Commission, dans ce contexte, à réviser sa proposition et à présenter un fonds FSE+ autonome et renforcé, doté d'une enveloppe financière spécifique et de mécanismes clairs garantissant que les concentrations thématiques s'appliquent aux programmes nationaux, capable d'atteindre les objectifs du socle*** européen ***des droits sociaux***;

Or. en

Amendement 285
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. note que les recommandations du Semestre européen en 2026 joueront un rôle essentiel dans l'élaboration des plans de partenariat nationaux et régionaux; estime qu'il convient de ***sélectionner*** les réformes et les investissements ***sur la base de l'efficience et de l'efficacité avec lesquelles ils répondent aux recommandations par pays pertinentes***;	10. note que les recommandations du Semestre européen en 2026 joueront un rôle essentiel dans l'élaboration des plans de partenariat nationaux et régionaux; estime qu'il convient de ***traduire en termes fermes*** les réformes et les investissements ***dans les priorités et les objectifs économiques nationaux***;

Or. en

Amendement 286
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission à veiller à ce que les analyses et les recommandations du Semestre européen répondent à la nécessité de systèmes fiscaux équitables, progressifs et efficaces, capables de garantir des recettes publiques suffisantes pour financer des services publics et des services d'intérêt général de haute qualité, y compris les services sociaux et essentiels, l'accès universel aux soins et à la santé, ainsi qu'une transition verte et numérique équitable, tout en soutenant la création d'emplois de qualité et en réduisant les inégalités; note que, compte tenu des récents épisodes d'inflation alimentée par les bénéfices et de l'augmentation des marges bénéficiaires des entreprises dans certains secteurs, les États membres devraient envisager des mesures ciblées pour taxer les profits exceptionnels et excédentaires, notamment dans les secteurs de l'énergie et de la finance ainsi que dans d'autres secteurs qui ont bénéficié de manière disproportionnée des crises récentes, tout en préservant l'emploi de qualité et les PME;

Or. en

Amendement 287
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

10 bis. rappelle que les critères budgétaires de Maastricht sont définis comme des ratios dont le dénominateur est le produit intérieur brut (PIB), notamment les ratios déficit/PIB et dette publique/PIB; note que lorsque la demande extérieure pour les exportations de l'Union s'affaiblit et que la demande intérieure est limitée par des mesures d'assainissement budgétaire, la croissance du PIB est freinée, ce qui entrave par contrecoup la réduction de ces ratios; invite la Commission et le Conseil à tenir compte de cette interaction lors de l'évaluation des positions budgétaires et à concevoir un cadre qui ne pénalise pas mécaniquement les États membres en période de demande modérée et de faible croissance; souligne que les cadres budgétaires qui donnent mécaniquement la priorité aux ratios de déficit et de dette publique sans tenir compte de leur incidence sur la croissance, l'emploi et la demande intérieure risquent de devenir contre-productifs sur le plan économique;

Or. en

Amendement 288
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. note que les recommandations du Semestre européen en 2026 peuvent servir de guide dans l'élaboration des plans de partenariat nationaux et régionaux; souligne que les réformes et les investissements devraient être déterminés par les États membres eux-mêmes, en tenant compte de leurs priorités nationales, et avec la possibilité de prendre en considération, s'il y a lieu, les

recommandations par pays;

Or. en

Amendement 289
Maravillas Abadía Jover

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite les États membres à utiliser pleinement les instruments de l'Union disponibles, y compris le FSE+, dans les domaines essentiels du présent instrument; les presse d'améliorer le suivi et la communication des données relatives à la mise en œuvre afin de garantir que ces ressources offrent vraiment des possibilités, favorisent le développement des compétences et renforcent l'inclusion sociale dans toutes les régions;

Or. en

Amendement 290
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission à fournir des estimations par pays du coût budgétaire et des effets macroéconomiques des investissements sociaux recommandés avant d'émettre des recommandations par pays contraignantes;

Or. en

Amendement 291
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. fait observer que des systèmes fiscaux équitables, progressifs et efficaces sont nécessaires en tant qu'éléments clés de politiques budgétaires durables et socialement équilibrées; souligne que les réformes fiscales devraient réduire les inégalités, protéger les ménages à revenu faible et intermédiaire et garantir que les transitions écologique et numérique sont financées de manière socialement équitable; invite les États membres à lutter contre l'évasion fiscale, la planification fiscale agressive et la fraude fiscale; appelle à de nouvelles mesures coordonnées pour garantir une imposition appropriée des grandes entreprises multinationales, y compris des modèles d'entreprise numériques; souligne que les recettes publiques pourraient être utilisées pour aider à relever les défis budgétaires des États membres, ainsi que pour contribuer à la viabilité à long terme des systèmes de protection sociale, soutenir l'investissement public et la résilience sociale et assurer une répartition plus équitable des richesses;

Or. en

Amendement 292
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. invite la Commission et les États

membres à promouvoir des principes communs et des bonnes pratiques minimales pour une fiscalité progressive et équitable, y compris l'imposition équilibrée des hauts revenus, des plus-values, du patrimoine et des bénéfices importants, ainsi que l'utilisation de taxes liées à l'environnement conçues d'une manière socialement équitable, en évitant les glissements fiscaux régressifs qui portent atteinte aux droits sociaux; souligne que les systèmes fiscaux devraient soutenir l'emploi de qualité, en particulier pour les travailleurs à bas salaires, sans décourager les transitions vers des emplois mieux rémunérés, et devraient contribuer à réduire les inégalités de revenus et la pauvreté des travailleurs;

Or. en

Amendement 293
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. demande à la Commission d'inclure dans les rapports nationaux une évaluation de la proportionnalité et des coûts administratifs des réformes proposées et d'envisager, le cas échéant, des solutions moins lourdes;

Or. en

Amendement 294
Séverine Werbrouck, Nikola Bartůšek, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et à la prise de décisions de gouvernance économique; insiste sur l'association systématique des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre européen;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 295
Marlena Maląg
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et à la prise de décisions de gouvernance économique; insiste sur l'association systématique des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre européen;	***supprimé***

Or. en

Amendement 296
Pál Szekeres, Margarita de la Pisa Carrión

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*

11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et à la prise de décisions de gouvernance économique; insiste sur l'association systématique des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre européen;	***supprimé***

Or. en

Amendement 297
Konstantinos Arvanitis

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et à la prise de décisions de gouvernance économique; insiste sur l'association systématique des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre européen;	11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et à la prise de décisions de gouvernance économique; insiste ***pour que le Parlement soit véritablement consulté avant l'adoption de recommandations par pays, afin de renforcer la responsabilité démocratique et la transparence dans la gouvernance économique de l'Union; insiste*** sur l'association systématique des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre européen;

Or. en

Amendement 298
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et à la prise de décisions de gouvernance économique; insiste sur l'association systématique des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre européen;	11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et à la prise de décisions de gouvernance économique; insiste sur l'association systématique des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre européen; ***invite la Commission et le Conseil à s'assurer que les partenaires sociaux sont dûment associés, voire plus étroitement, aux différentes étapes de l'analyse du cadre de convergence sociale;***

Or. en

Amendement 299
Nela Riehl
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et à la prise de décisions de gouvernance économique; insiste sur ***l'association systématique des*** partenaires sociaux, ***des*** organisations de la société civile et ***des*** acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre ***européen***;	11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et à la prise de décisions de gouvernance économique; insiste sur ***le fait que l'élaboration, la négociation, le contrôle et le suivi des réformes nationales doivent systématiquement associer les*** partenaires sociaux, ***les*** organisations de la société civile et ***les*** acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre***, en leur accordant suffisamment de temps, en faisant preuve de transparence et en leur attribuant des rôles institutionnalisés***;

Or. en

Amendement 300
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et à la prise de décisions de gouvernance économique; insiste sur l'association systématique des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre européen;	11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et à la prise de décisions de gouvernance économique; insiste sur l'association systématique des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre européen; ***encourage une participation significative des organisations patronales et des représentants des PME aux côtés des syndicats;***

Or. en

Amendement 301
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. est favorable à un processus du Semestre européen plus ***démocratique, avec un*** Parlement ***étroitement associé à la définition des*** priorités de la politique économique et à la ***prise de décisions de*** gouvernance économique***; insiste sur l'association systématique*** des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux ***au processus du Semestre européen***;	11. est favorable à un processus du Semestre européen plus ***inclusif qui encourage le*** Parlement ***à apporter sa contribution aux*** priorités de la politique économique et à la gouvernance économique***, tout en respectant pleinement la compétence décisionnelle des États membres; souligne l'importance de la participation*** des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des

acteurs régionaux et locaux, ***s'il y a lieu, en tenant compte des structures et des pratiques nationales;***

Or. en

Amendement 302
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et ***à la prise de décisions de gouvernance économique***; insiste sur l'association systématique des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre européen;	11. est favorable à un processus du Semestre européen plus démocratique, avec un Parlement étroitement associé à la définition des priorités de la politique économique et ***sociale***; insiste sur l'association systématique des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux au processus du Semestre européen***, notamment pour renforcer son appropriation et garantir que les droits sociaux de l'Union sont une réalité sur le terrain***;

Or. en

Amendement 303
Idoia Mendia, Estelle Ceulemans, Marit Maij, Vilija Blinkevičiūtė, Alicia Homs Ginel, Gabriele Bischoff, Isilda Gomes

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. attire l'attention sur l'absence de méthode transparente et traçable pour la formulation et la sélection des recommandations par pays, ainsi que sur le manque de clarté en ce qui concerne les critères utilisés pour décider quelles

recommandations sont proposées; constate avec préoccupation que cette situation nuit au respect du principe de responsabilité et peut compromettre l'égalité de traitement des États membres; demande à la Commission d'assurer une transparence totale sur les procédures et les critères de sélection sous-jacents, de présenter le processus décisionnel interne, y compris en indiquant les directions générales concernées, et en transmettant ces informations au Parlement; souligne que toute augmentation des pouvoirs discrétionnaires de la Commission doit s'accompagner d'un renforcement des mécanismes de responsabilité et d'une amélioration significative de la communication d'informations au Parlement;

Or. en

Amendement 304
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. est préoccupé par le fait que le respect des recommandations par pays reste durablement faible; invite les États membres, dans le cadre de la nouvelle gouvernance économique et de son objectif de renforcement de l'appropriation nationale, à mieux prendre en considération les recommandations par pays dans le domaine de l'emploi et des politiques sociales dans le cadre du Semestre européen; invite la Commission à renforcer ses dialogues avec les États membres sur la mise en œuvre des recommandations existantes et des lignes directrices pour l'emploi, ainsi que sur les mesures politiques actuelles ou futures

visant à régler les difficultés constatées;

Or. en

Amendement 305
Pál Szekeres, Nikola Bartůšek

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. soutient une approche plus inclusive de la politique et de la gouvernance économiques qui encourage l'utilisation de contributions équilibrées et scientifiquement fondées, tout en respectant pleinement la compétence décisionnelle des États membres; souligne l'importance de la participation des partenaires sociaux, des organisations de la société civile et des acteurs régionaux et locaux, s'il y a lieu, en tenant compte des structures et des pratiques nationales;

Or. en

Amendement 306
Angelika Winzig

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. affirme vigoureusement que le respect du principe de subsidiarité et des compétences nationales reste au cœur du Semestre européen; invite la Commission à éviter les mesures normatives qui restreignent indûment les choix politiques nationaux;

Or. en

Amendement 307
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. souligne qu'il est nécessaire de disposer de données actualisées et harmonisées sur les politiques sociales afin d'améliorer l'élaboration de politiques scientifiquement fondées et les investissements sociaux ciblés; préconise d'apporter des améliorations au tableau de bord social afin de couvrir les 20 principes du socle européen des droits sociaux avec l'introduction d'indicateurs tels que l'emploi de qualité, l'accès aux services publics, la couverture des services sociaux, des retraites convenables, la santé mentale et la discrimination;

Or. en

Amendement 308
Hristo Petrov, Irena Joveva, Jana Toom

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. rappelle que l'indicateur d'exposition au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale ne couvre pas les causes profondes de la pauvreté, notamment l'inclusion des personnes ne vivant pas dans des ménages, les aspects qualitatifs de la pauvreté et les expériences vécues de la marginalisation; souligne que la pauvreté ne se définit pas seulement par un revenu insuffisant ou des privations matérielles; invite le comité de la protection sociale à travailler avec

les parties prenantes concernées au renouvellement de la mesure statistique de l'exposition au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale afin de l'élargir à une vision de la pauvreté et de l'exclusion sociale mieux fondée, désagrégée et plus multidimensionnelle;

Or. en